

Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT)

Axe 3 : Gouvernance et territoire

Pôle : Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Rapport de recherche

Évolution des territoires québécois : comparaison entre les milieux urbains et ruraux en matière de développement socio-économique de 1991 à 2006

Par

Augustin Ependa (CRDT-UQAT)

Patrice LeBlanc (CRDT-UQAT)

Lawrence Desrosiers (MAMROT)

Avec la collaboration de

Valerie Shaffer et Stève Dionne (CRDT)

Mohamed-L. Kaba, Célestin Bambonda et Louise Pelletier (étudiant-e-s UQAT)

Financement FQRSC

Mars 2010



AVANT-PROPOS

Cette étude a été réalisée dans le cadre de l'entente entre le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) (aujourd'hui ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire - MAMROT) et le Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) pour la recherche sur le développement régional, local et rural au Québec. Notre équipe (Augustin Ependa-UQAT, Lawrence Desrosiers-MAMR et Patrice LeBlanc-UQAT) a reçu une subvention de recherche du FQRSC en 2008. Celle-ci a servi à mener une étude sur l'évolution des territoires du Québec, laquelle s'appuie sur les bases de données issues des recensements tenus par Statistique Canada et fournies par le MAMROT. Nous avons examiné cette évolution sur une période de quinze ans, de 1991 à 2006. Nous remercions le FQRSC de nous avoir accordé le financement, le CRDT et la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités de l'UQAT de nous avoir offert un cadre de recherche stimulant. Nous remercions également les deux professionnels de recherche qui se sont associés à cette recherche et les trois étudiants qui se sont occupés de la recension des écrits, de la construction de la base des données, du nettoyage de celles-ci et d'une partie du traitement, de l'analyse et de la rédaction de ce rapport dont la publication fait partie du processus de diffusion des résultats.

Table des matières

AVANT-PROPOS.....	1
INTRODUCTION.....	4
PARTIE 1 : RECENSION DES ÉCRITS	6
Introduction	6
1.1 Mise en contexte : population rurale et urbaine	7
1.2 L'évolution du peuplement au Québec.....	8
1.3 La persistance des disparités au Québec.....	11
1.4 L'évolution du nombre d'emplois et du taux d'activité	12
1.5 L'évolution du revenu familial moyen et des transferts gouvernementaux.....	14
1.6 Évolution socio-économique des municipalités dévitalisées.....	16
1.7 Effort de caractérisation et localisation des territoires les plus défavorisés	17
1.8 Caractérisation, évolution et diagnostic des territoires dévitalisés.....	19
Conclusion.....	20
PARTIE 2 : RÉSULTATS DE LA RECHERCHE	22
2.1 Méthodologie.....	22
2.2 Analyse descriptive de l'évolution des territoires, 1991-2006	27
2.2.1 Territoires ruraux, 1991-2006	28
2.2.2 Territoires urbains, 1991-2006	43
2.2.3 Comparaison de l'évolution des territoires ruraux et urbains, 1991-2006	53
CONCLUSION	56
BIBLIOGRAPHIE	58

Liste des cartes

Carte 1: Portrait de la ruralité québécoise selon l'ICDT, 1991	29
Carte 2: Portrait de la ruralité québécoise selon l'ICDT, 1996	32
Carte 3: Portrait de la ruralité québécoise selon l'ICDT, 2001	34
Carte 4: Portrait de la ruralité québécoise selon l'ICDT, 2006	37
Carte 5: Évolution de l'ICDT des territoires ruraux, 1991-2006	40
Carte 6: Portrait de l'urbanité québécoise selon l'ICDT, 1991	44
Carte 7: Portrait de l'urbanité québécoise selon l'ICDT, 1996	46
Carte 8: Portrait de l'urbanité québécoise selon l'ICDT, 2001	48
Carte 9: Portrait de l'urbanité québécoise selon l'ICDT, 2006	50

Liste des figures

Figure 1: Évolution des territoires ruraux, 1991-2006	39
Figure 2: Évolution des territoires urbains, 1991-2006.....	52

Liste des tableaux

Tableau 1: Effectif des territoires ruraux québécois, 1991-2006.....	39
Tableau 2: Effectif des territoires urbains, 1991-2006.....	52

INTRODUCTION

Au Québec, les études pour caractériser la ruralité et l'urbanité sont peu nombreuses et celles qui existent sont, dans la majorité des cas, transversales (Dugas, Jean, Ependa, Simard, MAMR, etc.). Globalement, ces études nous indiquent l'existence de deux Québec en un, soit le Québec rural qui perd de son dynamisme et le Québec urbain qui en gagne. Pour nuancer et préciser ce portrait, une recherche complémentaire s'impose dans ce champ de connaissance. Ainsi, notre recherche s'inspire des études antérieures, mais s'en démarque par une nouvelle approche descriptive et comparative des territoires ruraux et urbains, dans le temps et dans l'espace, pour en dégager les caractéristiques et les évolutions. Plus spécifiquement, nous considérons la période 1991 à 2006 et étudions la ruralité et l'urbanité à l'échelle de la MRC.

Une telle comparaison est souhaitable pour notre connaissance et notre compréhension de l'évolution du dynamisme de la ruralité et de l'urbanité au Québec depuis une quinzaine d'années. Cela permettra notamment de savoir si les milieux ruraux et urbains autrefois en « dévitalisation » ou en position de dynamisme le sont toujours. Puis, s'il y a eu une évolution positive ou négative, nous pourrions en connaître l'ampleur ?

À la lumière de ces questions, nous posons l'hypothèse que les territoires ruraux et urbains québécois sont des espaces en mutation, qu'ils ont évolué différemment, mais au profit de ceux qui sont urbains et métró-adjacents (proches des centres urbains).

Pour valider cette hypothèse, nous avons considéré la division dichotomique du territoire québécois, telle que proposée par le MAMROT, d'un côté les territoires ruraux et de l'autre côté les territoires urbains. Puis, nous avons mesuré le niveau de dynamisme de chacun d'eux grâce à un indice composite de dynamique territoriale (ICDT), pour chacune des quatre années censitaires (1991, 1996, 2001 et 2006). Après avoir cartographié les scores de dynamisme des territoires ruraux et urbains,

nous avons ensuite été en mesure d'observer et de décrire leurs trajectoires (en croissance, dans une relative stabilité ou en déclin). Ces regards posés sur les évolutions des territoires ruraux et urbains nous ont enfin permis de comparer les évolutions de la ruralité et de l'urbanité québécoises au cours de la période 1991-2006.

Le présent rapport compte deux parties : la recension des écrits et les résultats de la recherche empirique de type quantitative, commençant avec l'explication de la méthodologie élaborée pour cette étude.

PARTIE 1 : RECENSION DES ÉCRITS

Introduction

Dans la seconde moitié du XX^e siècle, les territoires ruraux ont été l'objet de mutations profondes (Jean, 1997) qui ont entraîné d'importants bouleversements dans les structures d'économie régionale à prédominance rurale. De nombreuses collectivités se sont alors retrouvées dans l'engrenage du dépérissement économique, démographique et social (Vachon, 1993 : 33). Ce phénomène a eu pour conséquences la déstructuration des communautés locales, la détérioration d'un patrimoine naturel, social et culturel, l'accentuation des disparités socio-économiques (Simard et Jean, 2002), la migration des jeunes¹, l'effritement, voire la suppression des services de proximité, etc. La dévitalisation des espaces ruraux et, à terme, la disparition des régions périphériques apparaissaient alors, pour la majorité des politiciens et des planificateurs du développement territorial, comme une résultante inévitable de l'évolution de la société occidentale de plus en plus productiviste, mercantile et centralisatrice (ibid : 73).

« Entre les territoires qui s'adaptent aux bouleversements dus aux mutations structurelles et ceux qui en sont incapables, le fossé se creuse » constate Bernard Vachon (1993 : 11). Pour certains chercheurs, toutes les régions périphériques (régions ressources) sont en cause. Pour d'autres, il y a lieu d'être plus nuancé, de déborder le cadre des régions périphériques, de différencier les territoires et de distinguer les espaces ruraux des principales villes et capitales régionales qui les polarisent (Dugas, 1994 : 7). Toutefois, il est bien évident qu'à la croissance démographique et à l'amélioration des conditions de vie de nombreuses localités périurbaines s'opposent la déstructuration des services, l'exode et le vieillissement accéléré de la population, l'abandon de l'exploitation agricole familiale ainsi que l'incertitude et l'angoisse vis-à-vis de l'avenir dans de nombreuses petites

¹ Au Québec, ce phénomène a été bien étudié par le *Groupe de recherche sur la migration des jeunes* mis sur pied depuis 1995 à l'initiative de Madeleine Gauthier de l'INRS - Urbanisation, Culture et Société.

communautés et, particulièrement, celles les plus éloignées des centres urbains. Dans la même logique, « pendant que des centaines de villages sont emportés dans un mouvement de dévitalisation, de nombreuses autres municipalités restructurent leur économie, élargissent leurs champs d'activités et s'enrichissent de nouveaux arrivants » (Dugas, 1996 : 1).

Comment donc expliquer que certaines communautés rurales d'ici et d'ailleurs connaissent un processus de déclin démographique et socioéconomique alors que (dans le même temps) d'autres communautés, en apparence, semblables et même voisines géographiquement, sont toujours inscrites dans une trajectoire de développement socioéconomique soutenu ?

s'interroge, à juste titre, Augustin Ependa (2008 : 369).

C'est dans cette perspective que s'inscrit la présente recherche qui, tout en s'inspirant des études antérieures, tentera de s'en démarquer par une nouvelle approche descriptive et comparative dans le temps et dans l'espace pour en dégager l'évolution des différents territoires ruraux et urbains québécois. Mais d'abord, attardons-nous davantage aux études précédentes qui ont tenté de caractériser la ruralité et l'urbanité ou d'établir quelque aspect que ce soit de l'évolution des territoires au Québec. Essayons, par la même occasion, de voir comment les différents chercheurs ont abordé cette question, sur quels aspects ils ont axé leurs recherches et quelles en étaient les conclusions.

1.1 Mise en contexte : population rurale et urbaine²

Selon le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), la démographie du Québec connaîtra des changements importants au cours des prochaines décennies, tant sur le plan de son évolution, de sa dispersion et de ses

² Les données qui y sont contenues proviennent du Gouvernement du Québec (2008). *Portrait socioéconomique des régions du Québec : L'ÉconoMètre*, Québec : Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, 98 p. Disponible en ligne : <http://www.mdeie.gouv.qc.ca/fileadmin>

mouvements que de sa structure. Ces changements sont le résultat de plusieurs phénomènes convergents. D'une région à l'autre, les bouleversements démographiques récents entraînent déjà des répercussions socio-économiques importantes : exode des jeunes, fuites des capitaux et de la main-d'œuvre, services publics moins accessibles et plus coûteux compte tenu de la population à desservir, etc.

En 2007, environ un cinquième de la population du Québec résidait dans des collectivités à caractère rural, ce qui représente plus de 1,5 million de personnes. Sur ce nombre, 63,6 % de la population rurale du Québec se concentre dans les régions rurales centrales, alors que 30 % de celle-ci vit dans les régions éloignées, dites régions ressources. À cet effet, notons qu'un pourcentage élevé (43,6 %) de la population des régions ressources réside dans des communautés rurales. Ce pourcentage atteint 100 % dans les régions du Nord-du-Québec et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et dépasse 55 % dans le Bas-Saint-Laurent.

Entre 2002 et 2007, la population des communautés rurales s'est accrue de 1,4 % au Québec, comparativement à une croissance de 3,9 % pour la population urbaine. Il faut noter que cette modeste croissance de la population rurale se répartit inégalement sur le territoire. Par exemple, la population rurale s'est accrue de 3,1 % dans les régions centrales alors qu'elle a diminué de 1,8 % dans les régions ressources, à l'exception du Nord-du-Québec. La région la plus durement touchée est l'Abitibi-Témiscamingue avec un taux de décroissance de -3,5 %.

1.2 L'évolution du peuplement au Québec

Pour tracer un portrait de l'évolution de la population, il importe d'analyser son rythme de croissance sur une longue période afin de bien évaluer les facteurs explicatifs tels que son accroissement naturel et ses mouvements migratoires. Ainsi, la croissance de la population s'effectue à des rythmes différents depuis 1971. D'après la compilation de statistiques réalisée par le MDEIE en 2008, entre 1971 et 2001, la population du Québec a connu une progression de 22,7 %. Au cours de la décennie 1991-2001, le rythme de croissance a ralenti et est passé à 4,7 %, conséquence d'une

baisse de l'accroissement naturel (naissances-décès) combinée à de faibles soldes migratoires international et interprovincial (immigration-émigration). En ce qui concerne les blocs régionaux, la croissance de la population est inégalement répartie (voir tableau 1 à la page suivante). Ainsi, entre 1971 à 2001, pendant que les régions centrales présentent une forte augmentation (55 %), la région de la Capitale-Nationale s'en tire bien avec 23,3 %, mais Montréal et Laval connaissent une stagnation avec respectivement 0,7 % et 1,9 %. Il en est aussi ainsi dans les régions ressources. Pour cette même période, lorsque nous considérons les régions individuellement, la palme d'or de la croissance démographique revient à la région de Lanaudière (123,2 %). Elle est suivie par les Laurentides (95,2 %) et la Montérégie (57,6 %). À la queue du peloton se trouve Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine avec -14,8 %.

Les résultats présentés par Clermont Dugas dans une étude récente (2008) sont tout aussi éloquents. Selon celle-ci, de 1971 à 2006, la population du Québec a augmenté de 26,9 %. Cette évolution se traduit par des taux régionaux très contrastés qui vont de 145 % dans Lanaudière à -17,3 % dans Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. La croissance s'est ainsi répartie de façon très illégale selon les régions, favorisant tout particulièrement celles qui se situent immédiatement autour de Montréal. Quatre régions, c'est-à-dire Montréal, le Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, se retrouvent avec moins de monde en 2006 qu'en 1971. Partout, les courants migratoires ont joué un rôle majeur. Ils sont composés d'individus appartenant à toutes les catégories d'âge, bien que les jeunes y occupent une place très importante. Par ailleurs, les trois régions bénéficiant de la forte activité générée par la présence des gouvernements du Québec et du Canada, soit l'Outaouais (60,4 %), la Capitale-Nationale (27,1 %) et Chaudière-Appalaches (29,8 %), ont profité d'une augmentation démographique soutenue, mais relativement modeste comparativement à celle des régions de Lanaudière (145 %) et des Laurentides (114,5 %). D'après Dugas (2008 : 33), sur 35 ans, l'évolution démographique de la région de la Mauricie affiche la pire performance après la région de Montréal et les régions périphériques ; sa population n'a augmenté que de 6 % pendant toute la période.

L'analyse de l'évolution démographique à l'échelle des MRC contribue aussi à mettre en évidence de fortes différenciations, à l'intérieur et entre les régions. Pour l'ensemble des régions périphériques, il n'y a que quatre MRC qui échappent à la

décroissance : il s'agit de La Mitis, Rimouski-Neigette et Rivière-du-Loup dans le Bas-Saint-Laurent et de Rouyn-Noranda en Abitibi-Témiscamingue.

Ces deux études mettent en évidence que la population québécoise évolue de façon irrégulière dans l'espace et dans le temps en respectant les tendances lourdes qui contribuent à renforcer le déséquilibre du tissu de peuplement. Cette population se tasse de plus en plus dans l'Ouest de la province et tout particulièrement autour et à l'intérieur de la région métropolitaine de Montréal. Pour l'ensemble du Québec, on peut alors identifier différentes modalités d'évolution ou de différenciations spatiales liées à la localisation et à la taille des villes dans le tissu de peuplement. Ainsi, remarque Dugas (2008 : 52), il y a une forte augmentation de la population dans les localités urbaines ou rurales situées à la périphérie des grandes et moyennes villes. Jusqu'en 1996, on a aussi noté une périurbanisation de moindre intensité dans les localités situées en banlieues immédiates des petites villes et des centres de services. Cette croissance périurbaine a pour contrepartie une forte diminution de population en milieu rural dans les secteurs les plus éloignés des villes et des centres de services, à l'exception des réserves indiennes. La dichotomie rurale/urbaine exerce aussi ses effets au niveau des régions. Ainsi, les MRC et régions administratives à dominance rurale connaissent des pertes d'effectifs ou ont une croissance démographique plus faible que les régions à dominance urbaine.

Selon Dugas, cette évolution démographique est fonction des facteurs structurels et conjoncturels. Pour lui, les facteurs structurels sont les plus grands responsables de la forte différenciation spatiale, tant entre les régions du Québec qu'à l'intérieur de ces régions. Et « tant que certains de ces facteurs ne seront pas modifiés, les trajectoires d'évolution qui prévalent depuis plusieurs décennies vont se poursuivre. Les écarts devraient même s'accroître entre les régions périphériques et métropolitaines et la dichotomie urbaine rurale devrait se renforcer » (Dugas, 2008 : 53). Parmi les principaux facteurs structurels en cause, il énumère les suivants :

- hiérarchie urbaine ;
- localisation des localités dans la structure de peuplement ;
- taille démographique des localités ;
- structure d'âge de la population ;

- nature de l'économie locale et régionale ;
- infrastructures de services locales et régionales ;
- caractéristiques biophysiques de certains milieux.

Puis, l'auteur estime que les facteurs conjoncturels sont responsables de la forte variabilité de l'évolution démographique d'un recensement à l'autre et, à l'occasion, des changements dans la hiérarchisation des taux d'évolution entre les régions. Ces facteurs exercent aussi un rôle majeur sur la démographie rurale. Compte tenu de leur localisation, de la nature de leur économie et de leur taille démographique, beaucoup de communautés rurales sont des milieux fragiles fortement conditionnés par la dynamique urbaine, conclue Clermont Dugas (2008 : 53). Cela rappelle l'inévitable problème des inégalités et des disparités socio-économiques, lesquelles sont révélatrices de la différence des performances et des contre-performances dans le processus de développement des territoires. Elles ont aussi des liens ou des conséquences directes sur le comportement social et démographique de la population.

1.3 La persistance des disparités au Québec

De nombreux témoignages et observations indiquent que le monde rural est toujours une terre où la marginalité et la pauvreté s'affichent avec plus d'acuité et de persistance qu'en milieu urbain. D'éventuelles solutions aux problèmes ruraux exigent, au préalable, une connaissance approfondie des facteurs de disparités et de marginalisation (Dugas, 1996 : 1). Ainsi, pour comprendre l'évolution des inégalités, identifier les principaux changements survenus et exposer les principales formes de disparités à l'échelle des régions administratives du Québec en distinguant les milieux urbains et ruraux, Majella Simard (2008 : 104) a opté pour une analyse multi scalaire basée sur les statistiques économiques des recensements de la décennie 1991-2001. Afin de mieux ressortir différents aspects de la ruralité, il a utilisé deux typologies : celle du MAMR et celle des strates de taille démographique. Élaborée en 1996, à partir d'un indice synthétique de développement, la typologie du MAMR comporte quatre niveaux illustrant autant de situations socio-économiques. En l'adaptant au recensement de 2001, comme l'a fait l'auteur de cette étude, on obtient : 67 localités très dynamiques, 326 dynamiques, 356 stables et 203 en restructuration. Quant à la

typologie des strates démographiques, elle a été construite en découpant l'espace québécois en strates de 500 habitants. Cela donne 251 localités de 0 à 499 habitants; 322 de 500 à 999 habitants; 186 de 1 000 à 1 499 habitants; 122 de 1 500 à 1 999 habitants et 71 municipalités de 2000 à 2 499 habitants. Les 384 autres localités restantes dont la population est supérieure à 2 500 habitants et qui constituent l'essentiel de la trame urbaine de la province ont été regroupées dans un seul segment. À défaut de pouvoir analyser toutes les dimensions des disparités économiques, Simard a considéré quatre indicateurs qui apparaissent particulièrement significatifs, à savoir : l'évolution du nombre d'emplois, le taux d'activité, le revenu moyen et les transferts gouvernementaux.

1.4 L'évolution du nombre d'emplois et du taux d'activité

L'évolution du nombre d'emplois représente un excellent indicateur de la santé économique du milieu (Simard, 2008 : 105). Selon les données de Statistique Canada, entre 1991 et 2001, le Québec s'est enrichi de 218 196 emplois, une augmentation de 6,4 %. Cet enrichissement est très inégalement réparti dans l'espace québécois (municipalités et régions). Ainsi, avec une augmentation de 14 030 emplois au cours de cette période, la ville de Montréal confirme son rôle en tant que pôle de croissance de l'économie québécoise. Dans la même période, pour 595 municipalités dont 400 rurales, cette évolution a été inférieure à la moyenne provinciale. En outre, plus de la moitié de celles-ci ont une population inférieure à 1 000 habitants.

Toutefois, un examen des statistiques à l'échelle locale permet de constater qu'il s'est créé, du moins en valeur relative, davantage d'emplois en milieu rural qu'en ville au cours de la période 1991-2001. Le nombre d'emplois y est passé de 393 950 à 430 400, ce qui représente une augmentation de 9,3 % par rapport à 6 % pour le milieu urbain. Il est encore plus étonnant de constater que la totalité des 28 municipalités québécoises qui sont parvenues à doubler le nombre de leurs emplois en l'espace de 10 ans se situe en milieu rural. Toutefois, précise l'auteur de cette étude, quelques-unes correspondent à des réserves indiennes qui ont profité de programmes spéciaux mis en place par les différentes instances gouvernementales. Soulignons que

les principaux éléments de spécificité de ces milieux tiennent à leurs caractéristiques démographiques et à la nature de leur économie (tourisme).

À l'échelle des régions administratives, les augmentations les plus substantielles ont été réalisées dans Lanaudière (26,3 %) et les Laurentides (19,2 %). Elles s'expliquent, selon Majella Simard (2008 : 107), par l'excellente santé de l'industrie récréotouristique régionale. Les régions comme Chaudière-Appalaches, Bas-Saint-Laurent et le Nord-du-Québec ont aussi réussi à faire bonne figure. À l'inverse, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la Côte-Nord, l'Abitibi-Témiscamingue et Montréal accusent un bilan déficitaire.

En se référant à la typologie du MAMR, on remarque que les milieux considérés comme très dynamiques s'en sont bien tirés au chapitre de l'emploi car seuls 10 des 67 ont éprouvé des difficultés. Pour le reste, à l'instar des milieux ruraux, les villes présentent une situation tout aussi diversifiée. Leur hétérogénéité découle essentiellement de leur économie, dont la nature diffère considérablement d'un endroit à l'autre, mais aussi de leur position dans la trame de peuplement. Bien que la majorité des milieux urbains se soit caractérisée par une amélioration de leur situation, quelque 106 villes n'ont pas suivi la tendance générale. Outre Richmond, les baisses les plus considérables se sont produites à Maniwaki, Sainte-Anne-de-Beaupré et Ascot. Les pertes ont notamment été supérieures à 10 % dans six villes de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, témoignant ainsi des malaises structurels qui affligent cette région depuis plusieurs années (Simard, 2008 : 113). À l'opposé, bénéficiant des effets de la périurbanisation conjugués à l'essor de la construction, plusieurs agglomérations des Laurentides, dont celles de Saint-Sauveur et de Saint-Colomban, ont vu leurs emplois croître de 75 % ou plus durant la décennie 1991-2001. D'ailleurs, observe Simard, 13 des 20 villes dont la croissance de l'emploi a été supérieure à 50 % se situent en banlieue de Montréal.

Par ailleurs, concernant le taux d'activité, le Québec a connu une légère diminution qui traduit une certaine dégradation du marché du travail entre 1991 et 2001. À l'échelle des régions administratives, ce taux est demeuré relativement stable dans les régions du Bas-Saint-Laurent, de Lanaudière et des Laurentides. Le constat général est assez révélateur : les disparités ont eu tendance à se creuser davantage entre les

régions centrales et périphériques. Ainsi, constate Simard (2008 : 114), cinq des neuf régions qui ont connu une diminution marquée appartiennent aux régions périphériques dont le Saguenay-Lac-Saint-Jean (-9,4 %), l'Outaouais (-5,5 %) et la Mauricie (-3,3 %). Par contre, les régions centrales qui, de façon générale, détenaient déjà les taux d'activité les plus élevés en 1991, ont gagné des points en 2001. À l'échelle locale, alors que les municipalités rurales ont perdu 7,4 points de leur taux d'activité, les villes ont enregistré une hausse de 5,4 points. Au total, au cours de la décennie 1991-2001, on dénombre 665 localités (dont 117 villes) qui ont connu une évolution négative à ce chapitre. Bien que toutes les catégories de milieux y soient représentées, les baisses les plus importantes concernent surtout les municipalités en restructuration.

D'une manière très marquée, il ressort de l'analyse de Simard (2008 : 115) que le taux d'activité a décliné de 30,1 points de pourcentage ou moins dans 18 localités situées en retrait des principales agglomérations et géographiquement marginales. Parmi ces localités figurent les villes de Chertsey et de Trois-Rivières, ainsi que 12 municipalités rurales en restructuration. Les disparités entre milieux ruraux et urbains sont encore plus probantes lorsqu'on considère les localités dont le taux d'activité a été inférieur à la moyenne provinciale. À ce sujet, si les villes ont amélioré leur situation, celle des milieux ruraux s'est dégradée. Ainsi, les milieux ruraux avaient un taux d'activité inférieur à celui du Québec dans une proportion de 55,6 % en 2001, comparativement à 43,6 % dix ans plus tôt. En outre, la situation des localités stables, mais surtout celle des milieux en restructuration, est encore plus alarmante : de 101 en 1991, le nombre de ces derniers a bondi à 189 en 2001 remarque Simard.

1.5 L'évolution du revenu familial moyen et des transferts gouvernementaux

Au cours de la décennie 1991-2001, le revenu annuel familial moyen a connu une hausse de 127 % au Québec pour s'établir à 50 800 \$. Toutefois, la situation n'a pas été la même partout. Ce portrait global du Québec masque plutôt une réalité beaucoup plus difficile que vivent certains milieux, particulièrement des régions périphériques et des régions dites intermédiaires où le revenu moyen des familles est en deçà de la moyenne provinciale. Le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

occupent la queue du peloton. C'est cependant le Nord-du-Québec qui a connu la plus forte diminution puisque des neuf municipalités qui affichaient un revenu familial supérieur à celui du Québec en 1991, il n'en restait plus que cinq en 2001. À l'échelle de la province, sept autres régions administratives ont connu une régression : la Côte-Nord, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'Outaouais, Lanaudière, le Centre-du-Québec, la Mauricie et Chaudière-Appalaches. Somme toute, seulement cinq régions, exclusivement centrales, se sont nettement démarquées par une évolution positive à ce chapitre.

De l'analyse des données à l'échelle des municipalités, il se dessine une relation associative entre démographie et niveau de revenu. Par exemple, la taille moyenne des 10 municipalités les plus riches du Québec s'établissait à 13 054 habitants, alors que celle des 10 plus pauvres n'était que de 602 personnes³. Dans la même lignée, en 2001, il y avait 147 municipalités dont le revenu des familles était inférieur à 75 % de celui de la province, comparativement à 131 en 1991. La moyenne de ces revenus au sein des milieux en restructuration ne correspondait qu'à 77 % de celle de la province en 2001, comparativement à 78,7 % en 1991. À l'opposé, la situation économique des familles résidant au sein des localités dynamiques s'est considérablement améliorée, puisque leur niveau de revenu équivalait à 128,8 %, comparativement à 121,9 % en 1991. En outre, en 2001, 123 localités se trouvaient dans cette catégorie très enviable et seulement 16 d'entre elles correspondaient à des milieux ruraux.

Par ailleurs, le revenu provenant des transferts gouvernementaux représentait 13,9 % du revenu total des familles du Québec. Il oscillait entre 1,8 % (dans le cas de Fermont) et 53,8 % (pour ce qui est de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine). La proportion de ce type de revenu passe pratiquement du simple au double entre la région de Montréal et celle de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Il est supérieur à 20 % dans toutes les régions périphériques du Québec, ce qui marque une détérioration de leur situation par rapport à 1991, sauf dans le cas de la région du Nord-du-Québec. En milieu rural, comparativement au milieu urbain, une forte proportion de revenu provient des transferts gouvernementaux. Majella Simard

³ Quelques municipalités échappent à cette relation associative. Par exemples, avec 970 habitants, Senneville a un revenu plutôt élevé, alors que, malgré ses 2 288 habitants, Betsiamites a un faible revenu moyen.

remarque aussi que « plus une municipalité est fragile sur les plans économique et démographique, plus sa dépendance à l'égard des paiements de transferts est élevée » (2008 : 130). Mais, signe encourageant, le nombre des milieux à forte dépendance de ces paiements sont nettement en baisse. Par exemple, tandis que les paiements de transferts représentaient plus du tiers du revenu total au sein de 122 municipalités en 1991, ce n'est le cas que de 89 localités en 2001. Enfin, tant en 1991 qu'en 2001, seulement trois villes devaient composer avec une proportion de transferts supérieure à 33 %. Il s'agit de Cap-Chat, de Paspébiac et de Grande-Rivière en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (Simard, 2008 : 131).

En définitive, tant au chapitre de l'emploi qu'à celui des niveaux de revenu, les écarts persistent entre les diverses portions du territoire québécois. Peu importe l'échelle géographique considérée, de profondes inégalités y persistent aussi. Ces dernières sont imputables à la fois à des facteurs structurels (liés notamment à la nature de l'économie et aux diverses caractéristiques de la structure de peuplement) et à des causes d'ordre conjoncturel (Simard, 2008 : 128). De tous les facteurs qui déterminent la dynamique spatiale, la question de l'emploi apparaît la plus déterminant : de nombreuses localités, particulièrement celles de petite taille et éloignées des villes, tirent toujours de l'arrière au niveau de l'évolution de leur revenu.

1.6 Évolution socio-économique des municipalités dévitalisées

D'après l'étude réalisée par le MAMR, les données du recensement de 2001 révèlent que les municipalités dévitalisées affichent un taux de chômage moyen de 25 %, soit un taux trois fois plus élevé que celui de l'ensemble du Québec (8,2 %) et un taux d'emploi (36,5 %) très faible comparativement à celui du Québec (58,9 %). Selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), en 2006, le revenu personnel disponible par habitant, des huit MRC comptant plus de la moitié de leurs municipalités désignées dévitalisées, est en moyenne de 18 333 \$, ce qui est inférieur à près de 20 % à celui du Québec qui est de 23 273 \$.

Les transferts gouvernementaux ont représenté moins de 10 % du budget municipal pour l'ensemble des municipalités du Québec en 2001 comme en 2006. En 2006, ce

pourcentage est passé à 18,3 % pour les municipalités de moins de 5 000 habitants et à 27,7 % pour les municipalités dévitalisées. Ces dernières reçoivent 343 \$ par habitant en transferts et celles de 5 000 habitants et moins, 221 \$. Pour l'ensemble du Québec, ces transferts représentent 158 \$ par habitant.

De cette importante étude, il ressort que les municipalités et territoires que Clermont Dugas (1994 : 7) qualifie d'espaces « sous-développés » du Québec ont en commun des taux de chômage supérieurs à la moyenne provinciale, des niveaux de revenus nettement plus bas, des infrastructures de services ne répondant pas à tous les besoins des résidents, un exode prononcé de la population, particulièrement des jeunes, allant même souvent jusqu'à provoquer une inquiétante décroissance démographique, et une économie dans son ensemble anémique et beaucoup trop dépendante de l'exploitation des ressources naturelles. À la lumière de ces constats, comment procède-t-on pour déterminer les territoires les plus défavorisés et les plus dévitalisés du Québec ?

1.7 Effort de caractérisation et localisation des territoires les plus défavorisés

Dans le souci d'offrir un soutien plus important et approprié aux territoires les plus défavorisés du Québec, la Direction du développement rural du MAMR a établi un indice de développement pour l'ensemble des municipalités, territoires autochtones et territoires non organisés du milieu rural québécois. Cet indice a été élaboré en utilisant sept variables socio-économiques⁴ issues du recensement de 2001 de Statistique Canada :

- le taux d'évolution de la population de la municipalité de 1996 à 2001 ;
- le taux de chômage ;
- le rapport entre l'emploi et la population de 15 ans et plus ;
- la proportion du revenu des ménages provenant de paiements de transfert ;
- la proportion de la population à faible revenu ;
- le revenu moyen des ménages ;
- la proportion de la population de 15 ans et plus ayant une scolarité inférieure à une 9^e année.

⁴ Cf. L'adresse Web : http://www.mamr.gouv.qc.ca/regions/regi_rura_port.asp.

Dans la même optique, le MAMR a récemment rendu public un document d'information à l'intention des municipalités dévitalisées. Dans ce document, les municipalités dévitalisées sont clairement identifiées comme étant :

Des milieux ruraux qui traversent des situations souvent difficiles sur le plan économique, social ou démographique. Elles connaissent un très fort taux de chômage et les revenus des ménages sont parmi les plus faibles du Québec. Ces collectivités font face à un exode de leur population, surtout des jeunes de 15 à 25 ans, et à un vieillissement de leurs communautés. Dans plusieurs cas, ces milieux sont en processus de déstructuration économique, à la suite de l'effritement des bases traditionnelles de leur économie (Québec, 2007).

Les municipalités dites dévitalisées sont celles qui présentent un indice de développement inférieur à 0. Cependant, le document du MAMR cible spécifiquement 171 municipalités dévitalisées qui présentent un indice de développement inférieur à -5 et qui sont désignées comme tel par la Fédération québécoise des municipalités. Les municipalités en question sont considérées comme très dévitalisées dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité 2007-2014⁵. « Leur liste est évolutive et devra être ajustée à partir des nouvelles données statistiques provenant du recensement de 2006 » précise ce document MAMR⁶. Ces municipalités ont été établies à partir du territoire d'application de la Politique nationale de la ruralité 2002-2007 qui excluait la région du Nord-du-Québec, maintenant comprise dans la Politique nationale de la ruralité 2007-2014.

Situées dans 52 MRC, les municipalités dévitalisées sont réparties dans 14 régions administratives du Québec. Selon cette étude du MAMR, elles sont concentrées dans les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de la Côte-

⁵ Gouvernement du Québec (2006). *Politique nationale de la ruralité 2007-2014 : Une force pour tout le Québec*. Adresse Web :

http://www.mamrot.gouv.qc.ca/publications/regions/ruralite/ruralite_politique.pdf

⁶ Ibid.

Nord, dans la partie nord de Lanaudière, des Laurentides et de l'Outaouais, ainsi que dans les secteurs périphériques de l'Abitibi-Témiscamingue et du Saguenay-Lac-Saint-Jean. En outre, les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et du Bas-Saint-Laurent sont particulièrement touchées, à la fois par le nombre de municipalités dévitalisées et par la population totale qui y réside.

1.8 Caractérisation, évolution et diagnostic des territoires dévitalisés

Selon une étude récente réalisée par le MAMR, les municipalités dévitalisées sont généralement de petite taille : 76 % d'entre elles comptent moins de 1 000 habitants et 42 % ont moins de 500 habitants. Entre 1996 et 2006, la population québécoise a augmenté de près de 4 % alors que les municipalités dévitalisées ont vu leur population décroître d'un peu plus de 7 % durant la même période, relève cette étude. Toutefois, cette décroissance s'est avérée beaucoup moins importante au cours des cinq dernières années puisqu'elle a été inférieure à 0,3 %. De plus, il importe de souligner que 69 des municipalités dévitalisées affichent un taux de croissance démographique positive, signe d'une certaine reprise de vitalité. Mais pour combien de temps ?

Les données du recensement de 2006 permettent d'observer que la proportion de la population de moins de 35 ans dans les municipalités dévitalisées (34,3 %) est moins élevée que pour l'ensemble du Québec (41,9 %). À l'inverse, la part des personnes de 45 ans et plus est plus importante dans les municipalités dévitalisées que dans l'ensemble du Québec (52,3 % contre 43,2 %). Dans les milieux ruraux situés surtout dans les régions périphériques, le déclin démographique se conjugue à un vieillissement encore plus accéléré pour réduire continuellement le bassin de la population active.

Dans son étude portant sur le diagnostic et les facteurs de dévitalisation des territoires ruraux au Québec, après avoir élaboré des indices de catégorisation de ces territoires, Augustin Ependa est parvenu à distinguer les communautés rurales québécoises en quatre catégories :

- les collectivités rurales qui sont en déclin (environ 20 %) ;

- les collectivités rurales en voie de l'être (environ 28 %) ;
- les collectivités rurales en développement (environ 30 %) ;
- les collectivités rurales qui sont encore très dynamiques (environ 22 %).

Grâce à l'utilisation de la cartographie des indices, il a ensuite pu connaître la distribution spatiale des collectivités rurales selon leurs catégories, identifier et étudier les cas atypiques.

Conclusion

Cette revue de littérature a relevé que les études visant à caractériser la ruralité et l'urbanité au Québec sont limitées et demeurent, dans la majorité des cas, transversales. La vision territoriale d'ensemble fait aussi défaut, la plupart des travaux ne portant que sur une localité ou une région spécifique. Dans les cas où on établit des comparaisons avec la moyenne provinciale, l'analyse demeure sommaire, ne reposant généralement que sur quelques indicateurs statistiques établis sur des bases spatiales tellement étendues que bien des problèmes sont occultés (Dugas, 1994 : 21). Par ailleurs, les périodes couvertes par les études sont souvent courtes (une ou deux décennies) ; ce qui ne permet pas de suivre adéquatement et de cerner l'évolution des réalités multidimensionnelles du développement des différents territoires. Idéalement, l'utilisation des données couvrant une période de quatre décennies ou plus serait appropriée.

En outre, quelles que soient les échelles géographiques considérées, les disparités territoriales sont au cœur des problèmes de développement régional (Simard, 2008 : 103). La ruralité québécoise présente très nettement des signes de fragilisation, mais avec des différences remarquables entre les régions et à l'intérieur même de chaque région (Ependa, 2003 : 212). Si tous les chercheurs sont unanimes sur la difficulté à établir des liens de causalité directe et solide entre les situations de développement des territoires, il est consensuellement établi que la localisation, la démographie et l'économie s'influencent mutuellement et y jouent un rôle majeur. Ainsi, sur le plan démographique, les disparités s'observent avec plus d'acuité au sein des régions

périphériques du Québec et plus particulièrement dans les localités éloignées des principaux centres urbains (Simard, 2008 : 132).

Toutefois, comme le soutient Myriam Simard (2007), le contexte contemporain de mobilité accrue, la recherche de qualité de vie et de nouvelles modalités de réalisation professionnelle et personnelle favorisent, ces dernières années, de nouveaux changements positifs dans l'occupation du territoire rural. Cela suffira-t-il à dynamiser certains territoires actuellement mal en point et à inverser les tendances observées depuis quelques décennies ? Quoi qu'il en soit, il est essentiel d'établir périodiquement le portrait des territoires du Québec afin de suivre leur évolution dans le temps et dans tous les domaines significatifs. Des actions s'imposent au niveau de la structure de peuplement et de l'infrastructure de services, de même que dans la modulation spatiale de nombreux programmes et politiques gouvernementales. Toutefois, si puissante que soit sa capacité d'intervention, l'État n'est pas en mesure de faire disparaître tous les problèmes. Il y aura toujours, par définition, un monde rural doté de caractéristiques propres, favorisé sous certains rapports, mais nettement désavantagé sous d'autres (Dugas, 1996 : 212).

PARTIE 2 : RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

2.1 Méthodologie

Puisque nous voulons faire une typologie des territoires du Québec, expliquons en quoi consiste le découpage territorial que nous avons adopté dans cette étude, lequel découpage ne correspondant pas tout à fait à une division administrative existante. Cette division territoriale a été conçue pour le besoin de cette recherche par le MAMROT. Elle est proche de la MRC. De fait, le MAMROT a regardé chacune des MRC pour savoir si elle était totalement rurale, urbaine ou mixte (rurbaine). Les MRC totalement urbaines ou rurales ont chacune été considérées comme un territoire. Celles qui étaient mixtes ont pour leur part été scindées en deux territoires dont l'un est urbain et l'autre est rural. À titre d'exemple, la MRC de Rimouski-Neigette dans le Bas-Saint-Laurent forme deux territoires, soit Rimouski-Neigette-Urbain et Rimouski-Neigette-Rural. Ainsi, 133 territoires ont été obtenus : 92 territoires sont ruraux alors que 41 sont urbains.

En ce qui concerne la méthodologie, deux techniques de recherche ont été mises à contribution pour traiter et analyser les données. D'abord l'analyse statistique nous a permis de concevoir un indice composite de la dynamique territoriale (ICDT), agrégeant des variables sociodémographiques, socio-économiques et socioculturelles tirées de la base de données de l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ). Cette technique nous aidera aussi à comparer les évolutions territoriales au plan du développement territorial, à l'échelle des 133 entités retenues. Ensuite, l'analyse cartographique servira à visualiser les changements dans le temps (pour chacune des années censitaires) et dans l'espace (ruralité et urbanité).

Construction de l'ICDT

L'idée derrière cet indice est que le développement territorial se caractérise par sa multidimensionnalité. En d'autres termes, on ne peut mieux saisir le développement territorial qu'en recourant à plusieurs variables ou indicateurs de la réalité vécue par la population. Considérant cette exigence, nous avons pris 36 variables (ci-dessous),

regroupées en sept catégories, traduisant chacune une situation des territoires à l'étude.

1) Les variables traduisant la situation économique

- *Taux d'activité chez les 15 ans et plus*
- *Taux d'emploi chez les 15 ans et plus*
- *Taux de chômage chez les 15 ans et plus*
- *Valeur moyenne du logement en \$*
- *Écart du revenu familial médian par rapport au revenu médian de l'ensemble du Québec*

2) Variables indiquant la dynamique entrepreneuriale et le leadership

- *% des travailleurs autonomes ayant une entreprise constituée en société, dans la population active*
- *% des gens d'affaires dans la population active*
- *% du commerce de gros et de détail dans l'industrie locale*
- *% des professionnels de l'hébergement et des services de restauration dans l'industrie locale dans la population active*

3) Les variables traduisant le niveau de dépendance socioéconomique

- *Niveau de dépendance aux ressources naturelles (% des emplois dans : agriculture, forêt et mines dans la population active)*
- *Rapport de dépendance (moins de 15 ans et 60 ans et plus/population active)*
- *% des transferts gouvernementaux dans le budget des familles*

4) Les variables traduisant la dynamique démographique et l'attractivité du territoire

- *Ratio de la relève (moins de 15 ans/65 ans et plus)*
- *% des familles ou femmes avec au moins deux enfants (ISF)*
- *% de nouveaux immigrants dans la population*
- *% des maisons neuves (moins de 10 ans) parmi les logements occupés*

5) Les variables traduisant la richesse culturelle, le multiculturalisme et la qualité des ressources humaines

- *% des polyglottes, incluant l'anglais et le français, dans la population*
- *% des personnes d'autres religions (non catholiques) dans la population*
- *% des personnes d'origine multiple dans la population*
- *% des minorités visibles dans la population*
- *% de décrochage scolaire chez les 15-24 ans*
- *% de l'analphabétisme fonctionnel chez les 20 ans et plus*
- *% des adultes ayant un certificat ou diplôme d'une école de métiers*
- *% des adultes ayant fait des études universitaires*

6) Les variables traduisant la situation sociale et l'offre des services de proximité

- *% des unions conjugales dissoutes parmi les familles*
- *% des familles monoparentales dont le parent est une femme*
- *% des logements en mauvais état parmi les logements occupés*
- *% des professionnels des services d'éducation dans la population active*
- *% des professionnels dans les services de la santé et d'assistance sociale dans la population active*

7) Les variables indiquant le niveau d'attachement, l'implication sociale et les actes favorisant le développement durable

- *% des personnes n'ayant pas déménagé depuis 5 ans*
- *% des personnes ayant consacré bénévolement plus de 30 heures aux travaux ménagers*
- *% des personnes ayant consacré bénévolement plus de 30 aux soins des enfants*
- *% des personnes ayant consacré bénévolement plus de 10 heures aux soins des aînés*
- *% des travailleurs utilisant le transport en commun pour se rendre au travail*
- *% des travailleurs se rendant au travail à pied*
- *% des travailleurs utilisant la bicyclette pour se rendre au travail*

Sachant que c'est dépendamment de la nature d'une variable que la grandeur de ses valeurs donne une idée sur la situation du territoire sur lequel on l'a recueillie, le calcul de l'ICDT devrait obligatoirement tenir compte de cette réalité. Par exemple, un taux de chômage de 20 % signifie que la situation de l'emploi en ce lieu est moins bonne, tandis que 20 % de nouvelles constructions sur un territoire indiquent que la situation économique est bonne. Par cet exemple, nous voulons illustrer qu'en calculant un indice composite, il n'est pas approprié d'additionner ou de sommer des valeurs sans leur avoir donné un sens. La question est donc de savoir comment combiner deux variables dont les fonctions sont opposées et dont les unités des mesures sont différentes dans un même indice. Il importe alors de transformer préalablement les variables afin qu'elles reflètent mieux la réalité du terrain, laquelle peut être positive, neutre ou négative, et ce, à des degrés différents, selon la valeur de la variable en examen. Pour cette raison, les chercheurs recourent à la standardisation des valeurs. Plusieurs techniques existent, entre autres, l'usage des valeurs centrées réduites (score Z), le lissage par le logarithme, etc.

Nous n'avons pas utilisé cette dernière technique puisqu'elle tend à normaliser la série, c'est-à-dire qu'elle a pour conséquence que les valeurs d'une série s'homogénéisent en se rapprochant de leur moyenne. Or, sur le terrain, la réalité est plutôt hétérogène entre les territoires. Dans cette perspective, nous avons opté pour la technique du rabattement linéaire par rapport à une valeur ou un point de référence. Celle-ci consiste à d'abord ordonner les valeurs de chacune des variables. On remplace ensuite ces valeurs par des scores proportionnels à ce qu'elles représentent par rapport à la valeur maximale. Ce maximum obtiendra soit le score le plus haut, soit le plus bas de la série selon que la variable est maximalisant ou minimalisant.

Nous appelons une variable maximalisant lorsque sa valeur maximale traduit une meilleure situation et que son minimum indique la pire des situations (le revenu, le taux de scolarisation, le ratio de la relève, etc.). Quant à une variable minimalisant, c'est celle dont la valeur maximale correspond à une situation précaire alors qu'une valeur minimale témoigne d'une situation meilleure comparativement aux autres sujets dans l'échantillon ou dans la population (le taux de chômage, la proportion des transferts gouvernementaux dans le revenu familial, la proportion des unions conjugales dissoutes, etc.). Ainsi, lorsqu'une variable est maximalisant, une valeur

brute élevée donne droit à un score élevé et inversement. Dans le cas d'une variable minimalisant, une valeur brute élevée correspondra à un score faible et une petite valeur donnera un gros score.

Comment avons-nous déterminé les scores ? Nous avons d'abord cherché les scores maximal et minimal à partir du nombre maximal des catégories (K) que nous pouvons utiliser pour regrouper les sujets (territoires) d'un échantillon. Une formule existe, soit $K = 1 + 3,3 \log(n)$, avec « n » la taille de l'échantillon. Dans notre étude, nous avons deux sous-échantillons : $n_{\text{rural}} = 92$ territoires et $n_{\text{urbain}} = 41$. Nous effectuerons les calculs séparément afin de réaliser des comparaisons intra-groupes, ce faisant, $K_{\text{rural}} = 1 + 3,3 \log(92) \approx 7$ et $K_{\text{urbain}} = 1 + 3,3 \log(41) \approx 6$. Ces résultats seront alors utilisés comme des scores maximums (7 pour les territoires ruraux et 6 pour les territoires urbains, car moins nombreux), pour chaque variable en lice. Les autres valeurs de chacune des variables obtiendront un score inférieur avec un écart consécutif de $7/92$ pour les territoires ruraux (max. = 7,0 et min. = 0,08) ou de $6/41$ pour les territoires urbains (max. = 6,0 et min. = 0,15).

Une fois que les valeurs sont ordonnées et que les scores leur sont attribués, nous additionnons les scores partiels obtenus dans chacune des sept catégories des variables, présentées ci-dessus, pour obtenir l'indice composite de la dynamique territoriale (ICDT). En tenant compte du score maximal et du nombre des variables en lice, l'ICDT rural maximal ne peut dépasser 252 ($7 \cdot 36$) et l'ICDT urbain maximal ne peut dépasser 216 ($6 \cdot 36$). Après la sommation, nous avons fait la typologie en quatre catégories (rural ou urbain) :

- les territoires (ruraux ou urbains) moins dynamiques ;
- les territoires (ruraux ou urbains) moyennement dynamiques ;
- les territoires (ruraux ou urbains) dynamiques ;
- les territoires (ruraux ou urbains) très dynamiques.

Pour déterminer les limites des quatre catégories, nous avons cherché l'amplitude de classe (A) à partir de l'ICDT. Nous aurons alors des classes exclusives dans lesquelles tombera chacun des territoires, avec $A = (ICDT_{\text{max}} - ICDT_{\text{min}}) / 4$. À titre d'illustration, le calcul de l'ICDT_{rural} de 1991 a donné le résultat ci-dessous :

$$\text{ICDT}_{\max} = 195,6 \quad \text{ICDT}_{\min} = 69,9 \quad \text{et} \quad \text{ICDT}_{\text{moyen}} = 137,8 \quad (s = 24,6)$$

$$A = (195,6 - 69,9) / 4 \approx 31$$

Borne inférieure	Borne supérieure	Typologie
69	100,9	Territoires ruraux moins dynamiques
101	132,9	Territoires ruraux moyennement dynamiques
133	164,9	Territoires ruraux dynamiques
164	195,9	Territoires ruraux très dynamiques

2.2 Analyse descriptive de l'évolution des territoires, 1991-2006

Ainsi, pour toutes des années censitaires (1991, 1996, 2001 et 2006), le niveau de dynamisme de chacun des 133 territoires a été calculé et ces territoires ont été classés dans l'une des catégories suivantes, selon leur ICDT : « moins dynamique », « moyennement dynamique », « dynamique » et « très dynamique ». Nous avons ensuite cartographié le classement de chacun des 133 territoires pour chacune des années cibles. Les 92 territoires ruraux et 41 urbains ont été traités distinctement. Nous obtenons donc, d'un côté, selon l'ICDT, un portrait de la ruralité québécoise pour 1991, 1996, 2001, 2006 et, d'un autre côté, un portrait de l'urbanité québécoise pour les mêmes années. L'analyse descriptive des ICDT et des cartes en découlant nous permettra de suivre l'évolution des territoires ruraux puis urbains au cours des quinze années comprises entre 1991 et 2006, pour ensuite comparer les deux. Notre attention portera sur des questions telles : Certaines régions se portent-elles mieux que d'autres ? Des territoires se démarquent-ils du portrait général de leur région ? Quelles sont les tendances qui caractérisent l'évolution des territoires ? Notre analyse jettera un éclairage qui nous permettra de confirmer, d'infirmer ou de nuancer notre hypothèse voulant que les territoires ruraux et urbains québécois sont des espaces en mutation, qu'ils ont évolué différemment, mais au profit de ceux qui sont urbains et métró-adjacents. Voilà donc l'objet des prochaines pages.

Dans l'analyse suivante, les catégories « dynamiques » et « très dynamiques » sont considérées comme positives, avantageuses, alors que les catégories « moyennement dynamiques » et « moins dynamiques » sont vues comme négatives, défavorables.

2.2.1 Territoires ruraux, 1991-2006

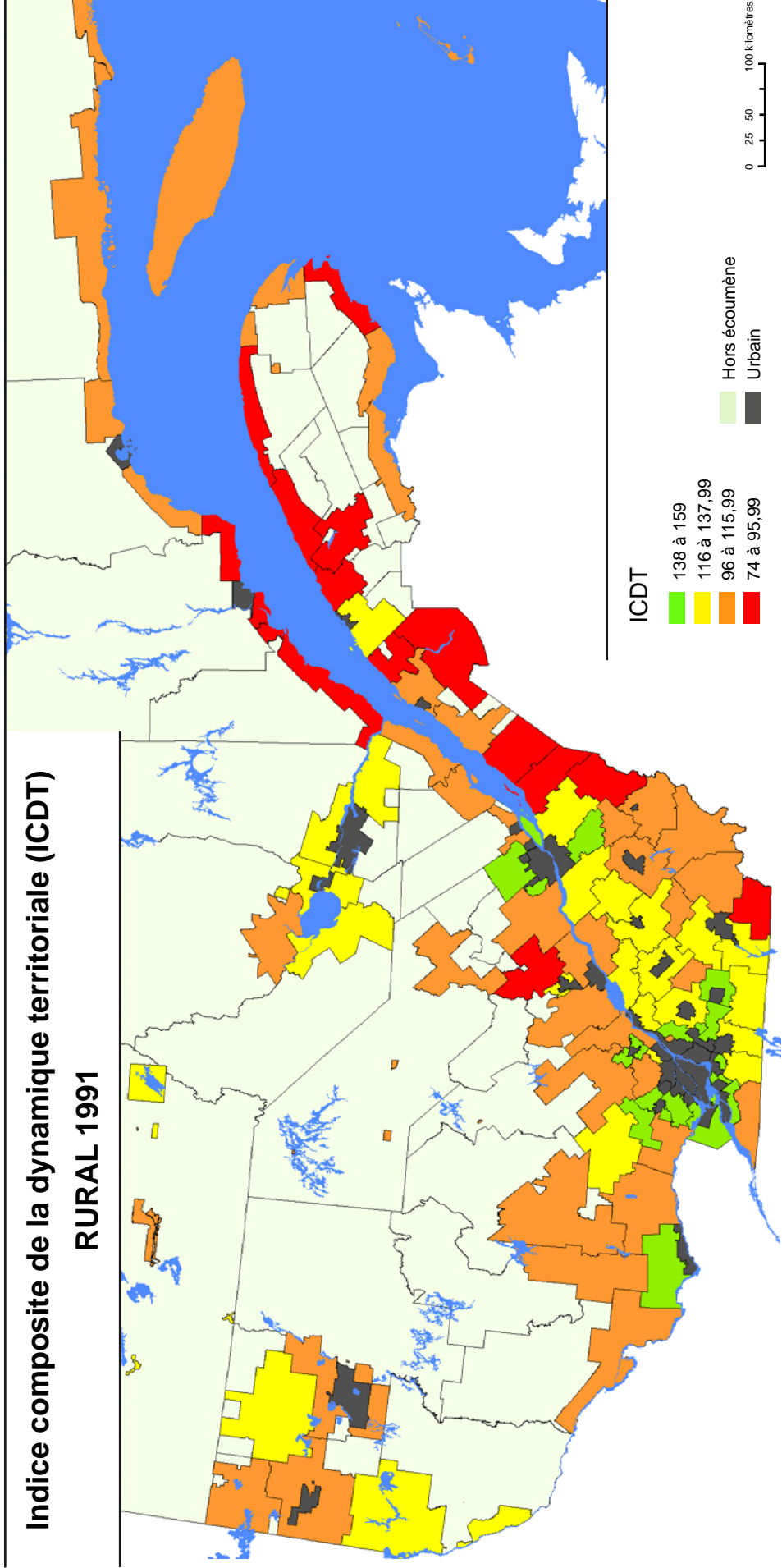
Tel que nous l'apercevons sur la carte 1, la ruralité occupe une vaste géographie de l'écoumène québécois. Cette ruralité parcourt toute la Vallée du Saint-Laurent, ceinture la Gaspésie, longe la Côte-Nord et la rivière Saguenay, encercle le lac Saint-Jean, s'étend dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue et se répartie en petites zones dans le Nord-du-Québec.

Territoires ruraux, 1991

En 1991, sur les 92 territoires ruraux répertoriés, 41 se classent parmi les territoires « dynamiques » et « très dynamiques », alors que 52 sont « moyennement dynamiques » ou « moins dynamiques ». La carte montre un aperçu très contrasté de la ruralité québécoise sur le plan de son dynamisme. En effet, les territoires les plus dynamiques se situent presque exclusivement à proximité des zones urbaines de Montréal et de Québec, au sud et au nord du fleuve. En-dehors de ces deux zones, seul le territoire rural limitrophe à la région urbaine de Gatineau, soit Les Collines-de-l'Outaouais, se classe dans les territoires « très dynamiques ». Du côté de Montréal, la ruralité se porte bien en périphérie de la zone urbaine, bien que le nord-est connaisse un dynamisme un peu moins marqué que le reste du pourtour de l'agglomération métropolitaine. En effet, les territoires de Montcalm, d'Autray et de Lajemmerais-Rural présentent des indices allant de 98,23 à 108,53, faisant d'eux des territoires « moyennement dynamiques ». Du côté de Québec, La Jacques-Cartier-Rural (au nord), L'Île-d'Orléans (à l'est) et la Nouvelle-Beauce (au sud) sont « très dynamiques ». Les territoires de Portneuf (nord-ouest) et de la Côte-de-Beaupré-Rural (nord-est) sont, pour leurs parts, « moyennement dynamiques ».

Indice composite de la dynamique territoriale (ICDT)

RURAL 1991



Entre les deux noyaux de prospérité rurale que forment les régions de Montréal et de Québec, nous trouvons une bande plutôt large de ruralité en santé dans la portion sud de la Vallée du Saint-Laurent. Ce couloir compte approximativement le deux tiers des territoires ruraux « dynamiques » ou « très dynamiques » (incluant les territoires faisant partie des pôles de Montréal et de Québec). À l'intérieur de celui-ci, Acton (Montérégie) et Bécancour (Centre-du-Québec) se trouvent dans des situations moins favorables avec des ICDT respectifs de 112,25 et 110,35.

Puis, deux régions, l'Abitibi-Témiscamingue et le Saguenay-Lac-Saint-Jean, se démarquent avec la présence de quelques territoires ruraux « dynamiques » dans chacune d'elles. En Abitibi-Témiscamingue, les trois territoires qui se portent bien ne sont pas limitrophes à des territoires urbains (métro-adjacents), tandis que c'est le cas au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Enfin, sans faire partie de zones particulièrement prospères, quelques territoires ruraux « dynamiques » sont dispersés dans la province. Il s'agit de : Les Laurentides, Joliette, Shawinigan-Rural, Rimouski-Neigette-Rural et, dans le Nord-du-Québec, Administration Kativik⁷, Caniapiscau⁸ et la Baie-James.

Par ailleurs, la ruralité québécoise « moyennement » ou « moins » dynamique est principalement composée de deux couloirs plus ou moins parallèles, longeant en partie le fleuve Saint-Laurent. La bande plus au nord a pour extrémité ouest le territoire de Pontiac, situé au nord-ouest de la région de l'Outaouais. Elle longe la rivière Outaouais vers le sud jusqu'à sa jonction avec le fleuve Saint-Laurent. Ensuite, elle descend le fleuve sur la rive nord et se poursuit jusqu'à la Côte-Nord. D'abord assez étendue entre la région de l'Outaouais et celle de Québec, cette bande se rétrécit considérablement par la suite. Tel que mentionné plus tôt, à l'intérieur de cette bande, les zones rurales autour des pôles urbains de Gatineau, de Montréal et de Québec font figure d'exception.

⁷ Ce territoire n'apparaît pas sur la carte 2 puisque l'extrémité nord de la province a été retranchée de celle-ci.

⁸ Ibid.

Le deuxième couloir part du sud de la province, en Estrie, longe la frontière américaine puis le fleuve vers l'est, passe par le Bas-Saint-Laurent et fait le pourtour de la Gaspésie. Plutôt large dans sa partie sud-ouest, ce couloir s'amincit en Gaspésie. Ces deux corridors sont marqués par une tendance lourde : plus on s'éloigne vers l'est, plus le niveau de dynamisme diminue. En effet, l'Est de la province connaît une situation plus difficile que l'Ouest.

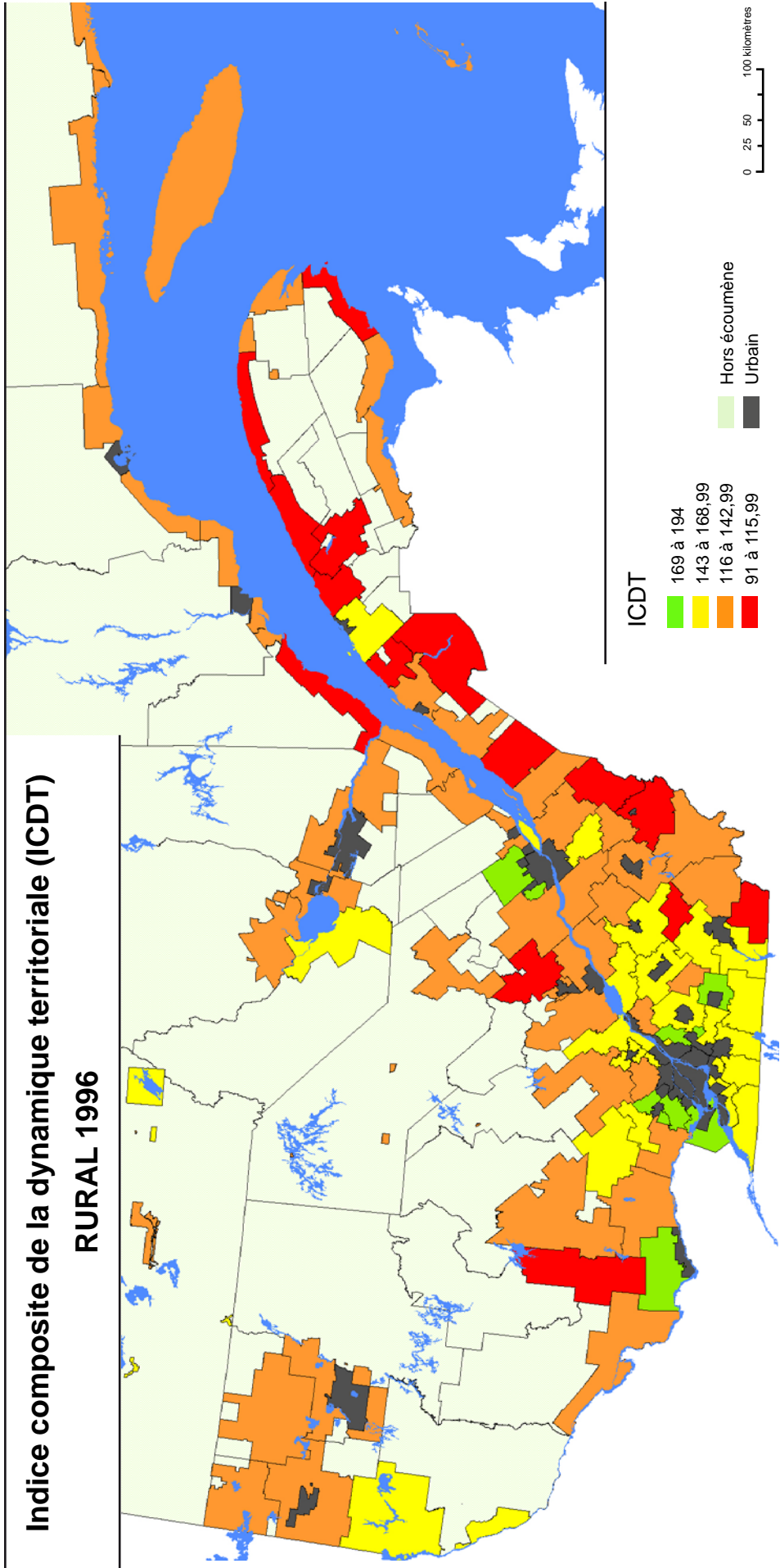
Notons aussi que si nous avons relevé que la ruralité des régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Saguenay-Lac-Saint-Jean était caractérisée par des zones dynamiques, nous remarquons qu'elle l'est également par des zones « moyennement dynamiques ». Quelques zones dans le Nord-du-Québec sont aussi dans une position semblable.

Territoires ruraux, 1996

En 1996, il y a davantage de territoires « moyennement dynamiques » qu'en 1991 et une dichotomie entre la ruralité située au sud-ouest de la province et celle du reste du Québec apparaît. Quelques territoires font toutefois exception. Dans le sud-ouest de la province, la ruralité est beaucoup plus prospère qu'ailleurs au Québec. La ligne de partage entre les territoires qui vont bien et ceux qui vont mal se situe à l'intérieur des régions du Centre-du-Québec et de l'Estrie. À l'ouest de cette ligne et jusqu'à la frontière ontarienne, le portrait est positif. La frontière américaine marque pour sa part la limite sud de la zone. Les régions de Lanaudière et des Laurentides représentent grossièrement les limites dans la portion nord de celle-ci. À l'intérieur de cette aire, les territoires les plus dynamiques, soit « très dynamiques », sont au nombre de cinq (5) et se trouvent surtout aux alentours de la région montréalaise. Il s'agit de Vaudreuil-Soulanges-Rural, Mirabel, Deux-Montagnes-Rural, La Vallée-du-Richelieu-Rural et, un peu plus loin de la métropole, la Haute-Yamaska-Rural, dont les indices varient entre 176,70 et 193,20. Enfin, la situation est meilleure au sud qu'au nord du fleuve.

Indice composite de la dynamique territoriale (ICDT)

RURAL 1996



Les villes de Gatineau et de Québec ont elles aussi un territoire rural à proximité qui est « très dynamique » puisque les Collines-de-l'Outaouais et La Jacques-Cartier-Rural ont des performances de 173,97 et 187,20 respectivement.

Ailleurs dans la province, au nord comme à l'ouest et à l'est, quelques territoires sont « dynamiques », mais ils sont loin de représenter la tendance générale. Mentionnons, Témiscamingue, Baie-James, Administration Kativik⁹, Caniapiscou¹⁰, La Nouvelle-Beauce, L'Île-d'Orléans, Le Domaine-du-Roy et Rimouski-Neigette-Rural.

L'espace occupé par une majorité de territoires en position défavorable est considérablement étendu. D'une part, les territoires « moyennement dynamiques » - et les territoires « moins dynamiques » dans une proportion plus faible - se situent au nord-ouest des Laurentides, soit en Outaouais et en Abitibi (le Témiscamingue étant épargné). D'autre part, ces catégories de territoires sont aussi plus au centre de la province. Au nord du fleuve, ils correspondent au sud de la Mauricie et englobent le sud de la région de la Capitale-Nationale (à l'exclusion de la zone urbaine de Québec). Au sud, ils partent du Centre-du-Québec et de l'Estrie et incluent plus ou moins le Bas-Saint-Laurent. Puis, la région rurale du Saguenay-Lac-Saint-Jean est essentiellement « moyennement dynamique ». Enfin, dans l'Est du Québec, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et la Côte-Nord ont presque exclusivement des territoires ruraux dans des positions défavorables, Rimouski-Neigette-Rural et Caniapiscou¹¹ étant les seuls territoires qui se démarquent.

Territoires ruraux, 2001

Parmi les quatre années de recensement à l'étude, l'année 2001 est celle lors de laquelle la ruralité québécoise se porte le mieux dans son ensemble. Dans un premier lieu, le bassin de prospérité qui apparaissait sur la carte de 1996 s'élargit. Dans cette zone dont la plus grande proportion se trouve au sud du fleuve, la majorité des territoires est dans une position qualifiée de « dynamique ». Bien que la portion au

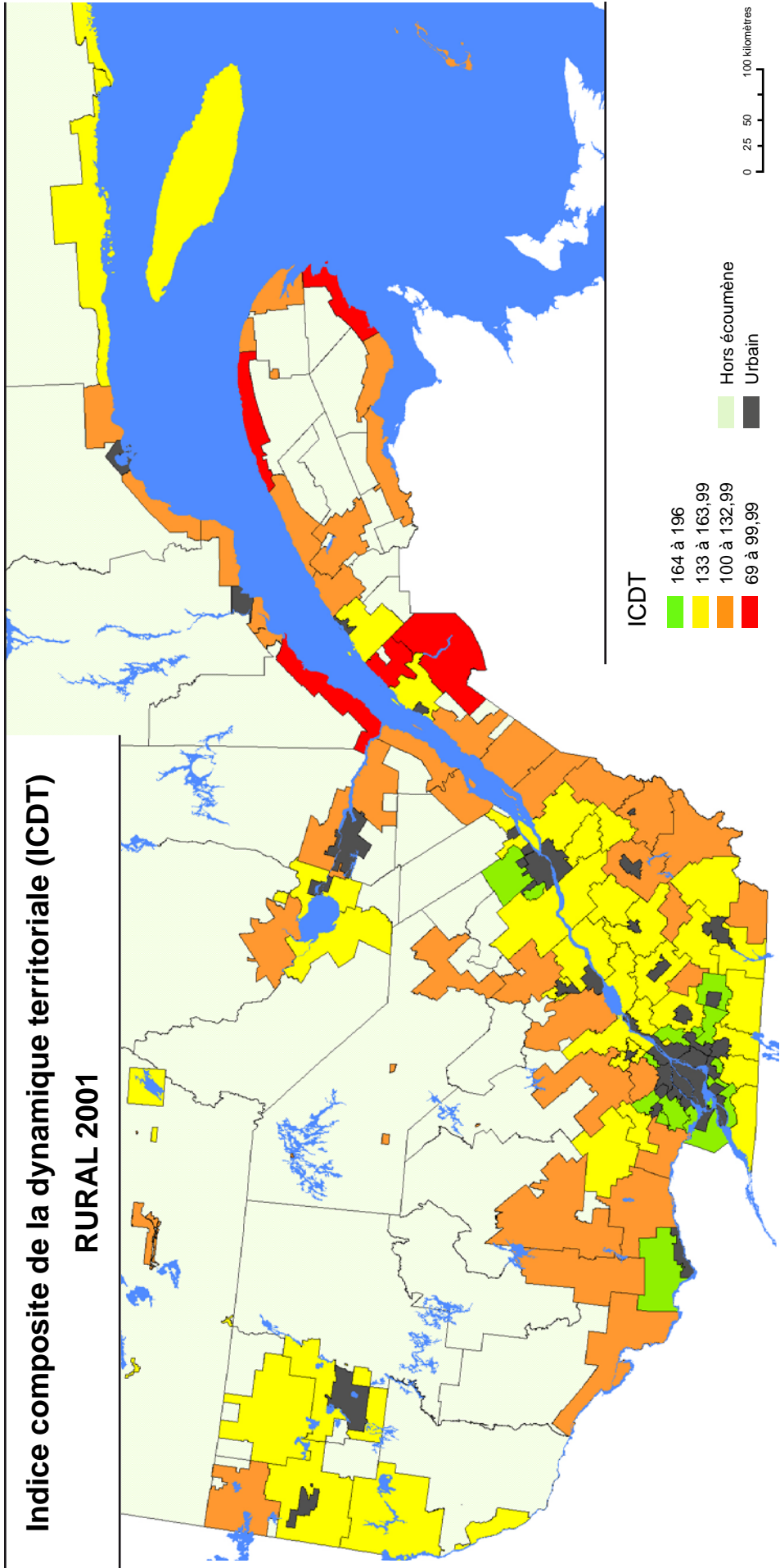
⁹ Ce territoire n'apparaît pas sur la carte 2 puisque l'extrémité nord de la province a été retranchée de celle-ci.

¹⁰ Ibid.

¹¹ Ibid.

Indice composite de la dynamique territoriale (ICDT)

RURAL 2001



nord du fleuve soit quelque peu moins dynamique que celle au sud, la situation s'est améliorée dans cette première portion.

À proximité et en périphérie de la région urbaine montréalaise, se trouvent principalement des territoires « très dynamiques ». À cet égard, le seul territoire présentant un indice « moyennement dynamique » est Montcalm. Les deux autres territoires « très dynamiques » sont également métro-adjacents, soit Les Collines-de-l'Outaouais dans le cas de la ville de Gatineau et La Jacques-Cartier-Rural dans le cas de Québec.

Dans un deuxième lieu, le dynamisme est beaucoup plus répandu dans les régions éloignées qu'en 1996. Pour commencer, l'Abitibi-Témiscamingue connaît un vent de prospérité. En effet, à l'exception de l'Abitibi-Ouest dont la performance est d'à peine 114,69, les autres territoires obtiennent des résultats se situant entre 140,60 (Vallée-de-l'Or-Rural) et 149,42 (Témiscamingue), ce qui en fait des territoires « dynamiques ». Le Nord-du-Québec offre aussi un bilan plutôt positif.

Pour sa part, le Saguenay-Lac-Saint-Jean présente un portrait rural mitigé. Si deux territoires sur trois ceinturant le Lac-Saint-Jean sont « dynamiques », le territoire longeant la rivière Saguenay est « moyennement dynamique ».

De façon encore plus prononcée, le Bas-Saint-Laurent est une autre région dont le visage de la ruralité est double. D'une part, la ruralité est prospère dans le cas des territoires de Rivière-du-Loup-Rural et de Rimouski-Neigette-Rural, lesquels sont tous deux catégorisés de « dynamiques ». D'autre part, elle est pauvre puisque Les Basques et Témiscouata se classent parmi les « moins dynamiques ». Dans le cas de cette région, il est intéressant de souligner que les deux territoires dynamiques sont adjacents à des villes (Rivière-du-Loup et Rimouski).

Du côté de la Côte-Nord, la partie est se porte bien avec un indice de 134,30 pour la Basse-Côte-Nord. Le centre et l'ouest de cette région connaissent toutefois des situations plus difficiles, la Haute-Côte-Nord étant « moins dynamique » et Sept-Rivières-Rural, « moyennement dynamique ».

À l'extérieur de ces zones et régions que nous venons de décrire, d'autres espaces ruraux vivent des situations difficiles au Québec. D'abord, l'Ouest de la province se trouve dans une situation défavorable avec les territoires Papineau, La Vallée-de-la-Gatineau, Argenteuil, Antoine-Labelle et Pontiac qui ont des performances qui varient entre 115,60 et 132,02. Puis, il y a un corridor de territoires partant du sud de l'Estrie, longeant la frontière américaine, arrêtant à Rivière-du-Loup et incluant deux territoires au nord du fleuve (Charlevoix et Charlevoix-Est) qui est « moyennement dynamique ». Enfin, La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine vit une situation défavorable puisque tous ses territoires se situent dans les catégories « moyennement dynamique » et « moins dynamique ». La Haute-Gaspésie est particulièrement fragile avec un ICDT de 69,92, indice considérablement inférieur à ceux des autres territoires dont la situation est critique.

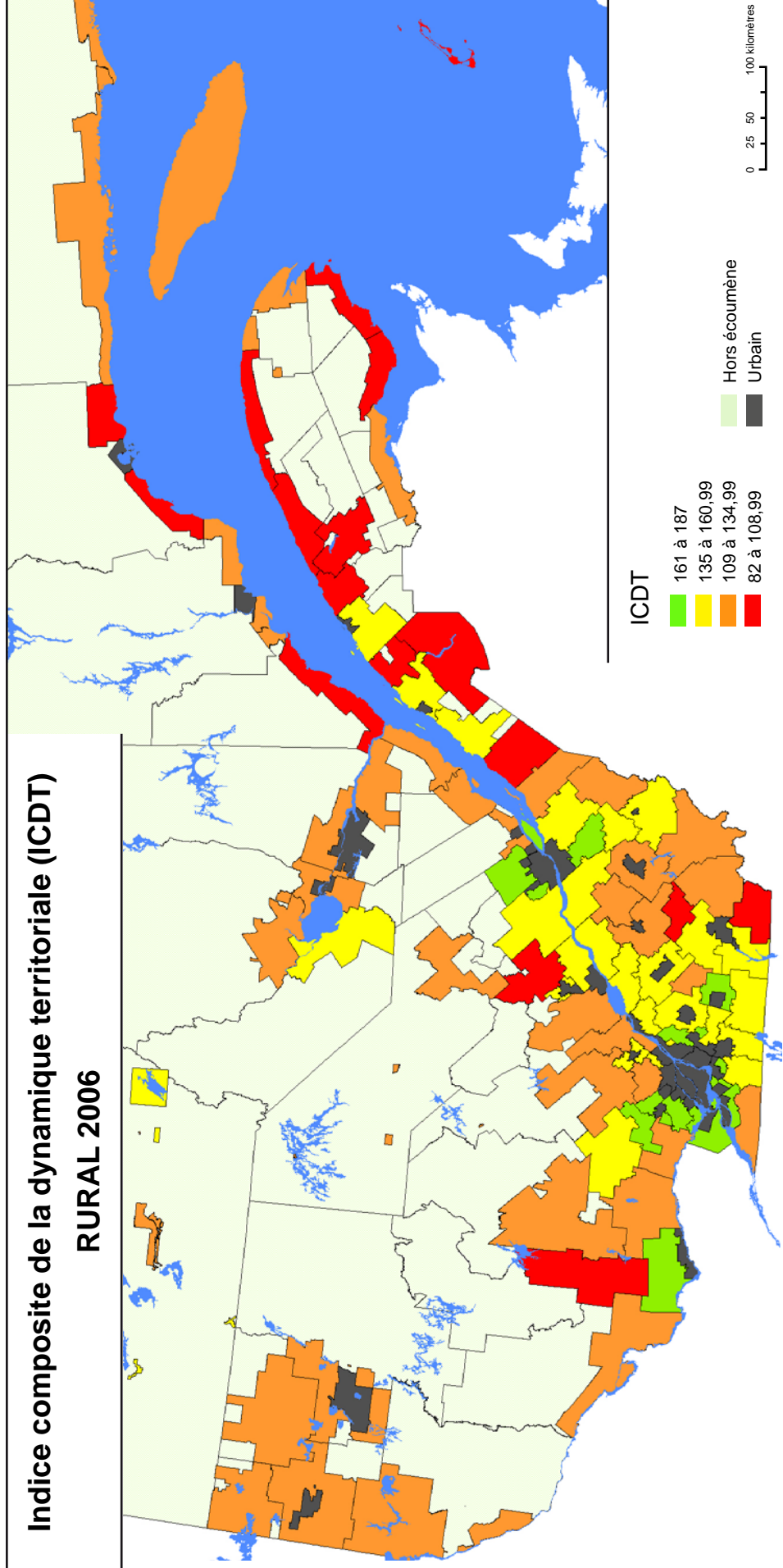
En somme, en 2001, le visage de la ruralité québécoise s'est amélioré par rapport à 1991 et 1996. Si la Vallée du Saint-Laurent et le sud de la province connaissent une ruralité en santé, la prospérité rurale ne s'y limite pas. Cette prospérité est aussi présente dans diverses régions de la province, à l'ouest, au nord comme à l'est. Néanmoins, quelques territoires ruraux continuent de connaître des situations critiques, particulièrement dans l'est de la province.

Territoires ruraux, 2006

En 2006, le portrait de la ruralité québécoise s'est détérioré par rapport à 2001. 15 territoires sont « moins dynamiques », 36 « moyennement dynamiques », 28 « dynamiques » et 13 « très dynamiques ». Bien que les zones rurales aux alentours des villes de Gatineau, Montréal, Sherbrooke et Québec demeurent dans des positions enviables, tout le reste de la province est durement touché. Tous les territoires « très dynamiques » sont situés dans les orbites de ces centres urbains. Fait remarquable, à proximité de Québec, L'Île-d'Orléans et La Nouvelle-Beauce voient même leur indice croître. Notons aussi que le Nord-du-Québec est plutôt stable. Ses territoires sont répartis entre « moyennement dynamiques » et « dynamiques ».

Indice composite de la dynamique territoriale (ICDT)

RURAL 2006



En Abitibi-Témiscamingue, alors que quatre des cinq territoires ruraux avaient des scores catégorisés de « dynamiques » en 2001, ils se catégorisent tous comme « moyennement positifs » en 2006. Pour sa part, l'Outaouais, à l'exception de Les Collines-de-l'Outaouais, présente des indices négatifs et le territoire de la Vallée-de-la-Gatineau vit la situation la plus difficile avec un indice de 101,24. Du côté de Lanaudière et de la Mauricie, la portion est de celles-ci qui était partagée en 2001 (certains territoires étant dans des positions favorables et d'autres dans des positions défavorables) voit sa situation s'assombrir. Soulignons néanmoins que si Mékinac est « moins dynamique », au sud-est de ce territoire, Les Chenaux-Rural et Portneuf sont « dynamiques ». Puis, le sud du Centre-du-Québec et l'Estrie perdent de leur dynamisme. Plus précisément, cinq territoires sont « moyennement dynamiques » et deux sont « moins dynamiques ».

Au nord du fleuve, à partir de l'est de la zone périphérique de la ville de Québec jusqu'à la Côte-Nord, les territoires sont soit « moyennement dynamiques », soit « moins dynamiques ». Si nous incluons la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean dans cette espace, seul Le Domaine-du-Roy échappe à la tendance, lui qui présente un indice de 148,20, se classant parmi les « territoires dynamiques ».

Dans le versant sud-est du fleuve, partant de Les Etchemins et Montmagny et nous rendant jusqu'en Gaspésie, nous observons une autre zone marquée par un faible dynamisme de la ruralité. Cependant, trois territoires se démarquent : Kamouraska, Rivière-du-Loup-Rural et Rimouski-Neigette-Rural puisque leurs performances respectives sont de 139,08, 145,62 et 144,56. Néanmoins, ceux-ci sont entourés de territoires en très grande difficulté. Encore une fois, les villes de Rivières-du-Loup et Rimouski sont ceinturées de territoires ruraux « dynamiques ».

Ainsi, globalement, en 2006, c'est essentiellement au sud de la province, entre Montréal et Québec que nous retrouvons une ruralité prospère. L'ensemble du Québec rural traverse une période difficile, les quelques autres territoires ayant un indice positif dispersés ailleurs dans la province se faisant rares.

Évolution des territoires ruraux, 1991-2006

Entre 1991 et 2006, la ruralité québécoise connaît plusieurs mutations et ses territoires des trajectoires variables. Un premier regard à la carte 5 nous fait voir qu'environ la moitié des territoires ruraux ont une position de relative stabilité, que le quart a vécu une forte amélioration et qu'un autre quart a subi une forte détérioration au cours de cette période.

Figure 1: Évolution des territoires ruraux, 1991-2006

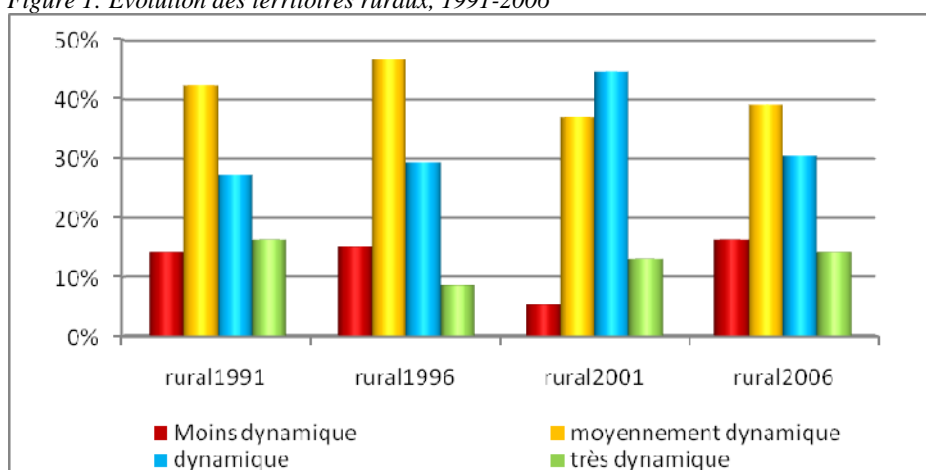
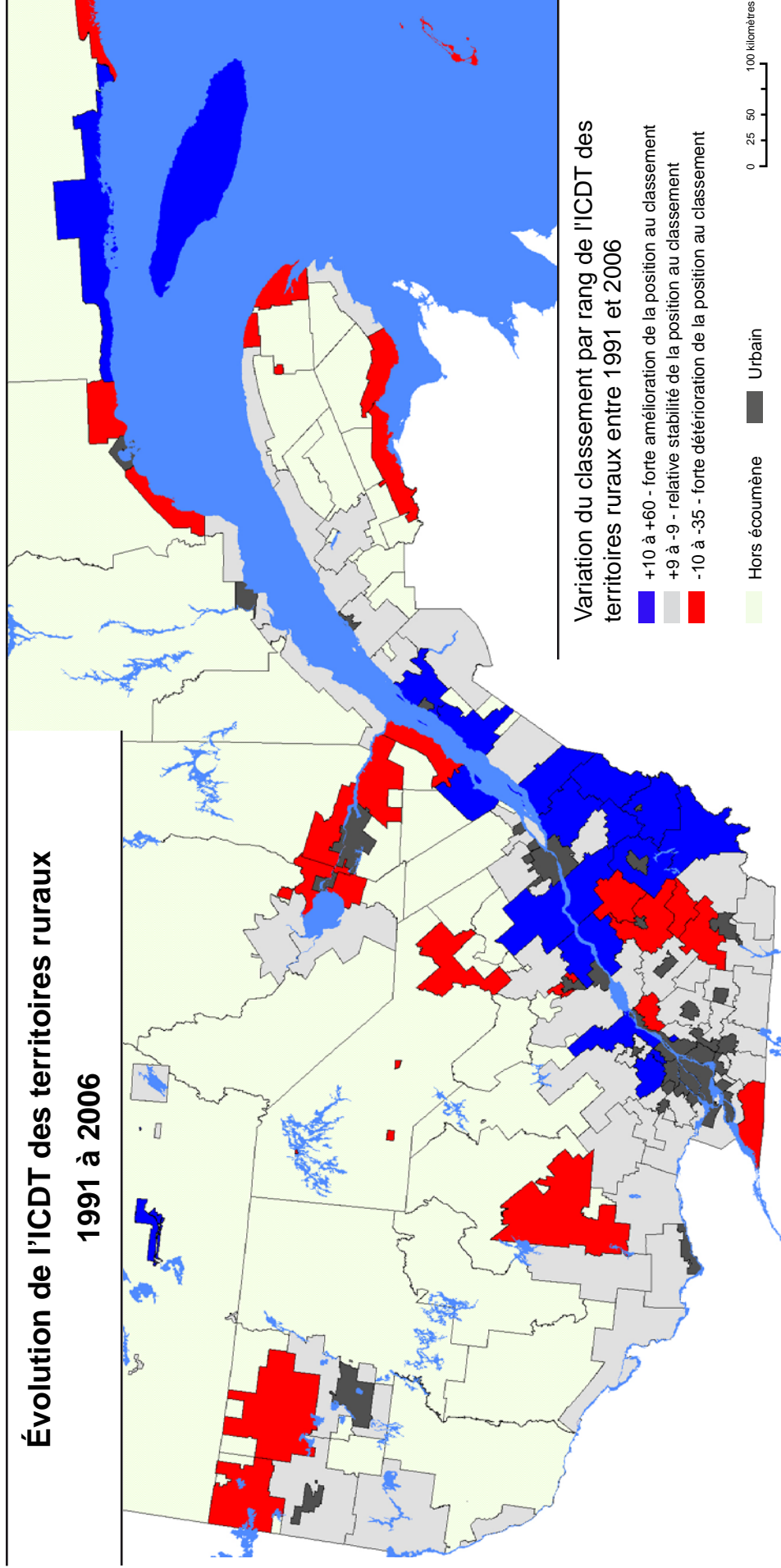


Tableau 1: Effectif des territoires ruraux québécois, 1991-2006

Typologie des territoires	1991	1996	2001	2006	Moyenne
Moins dynamiques	13	14	5	15	12
Moyennement dynamiques	39	43	34	36	38
Dynamiques	25	27	41	28	30
Très dynamiques	15	8	12	13	12
Total	92	92	92	92	92

Source : Ependa, A., CRDT, 2010.

Évolution de l'ICDT des territoires ruraux 1991 à 2006



Ce regard nous indique aussi que les territoires dont la progression positive se concentrent dans la région de Chaudière-Appalaches et débordent sur ses régions voisines : l'Estrie, le Centre-du-Québec, la Mauricie, la Capitale-Nationale et le Bas-Saint-Laurent. Un autre regroupement de territoires voit aussi sa situation s'améliorer considérablement entre 1991 et 2006 au nord-est de l'agglomération urbaine de Montréal. Il s'agit de celui que forment les territoires D'Autray, de l'Assomption – Rural et de Montcalm. La Baie-James, l'Administration Crie¹² et la Basse-Côte-Nord sont également dans cette catégorie.

Les territoires dans une relative stabilité entre 1991 et 2006 s'étendent presque dans toutes les régions de la province. D'abord, en partant de l'Ouest, la portion sud de l'Abitibi-Témiscamingue est dans une position de stabilité. En descendant la rivière Outaouais, les régions de l'Outaouais, des Laurentides et de Lanaudière présentent une certaine constance dans leurs ICDT. Seul Antoine-Labelle connaît une régression marquée de son indice. Rappelons aussi que trois territoires des Laurentides et de Lanaudière se portent beaucoup mieux en 2006 qu'en 1991. Au sud du fleuve, soit en Montérégie et un peu à l'est de celle-ci (au Centre-du-Québec et en Estrie), une relative stabilité s'observe dans ces territoires. La portion nord-ouest qui ceinture le Lac Saint-Jean, les territoires du Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et de l'est de la Côte-Nord ont aussi une proportion importante de territoires stables.

Pour leur part, les territoires en perte de dynamisme entre 1991 et 2006 sont éparpillés et se présentent dans plusieurs régions. Néanmoins, nous pouvons distinguer trois concentrations de ces territoires. D'une part, au nord de l'Abitibi-Témiscamingue, nous trouvons l'Abitibi-Ouest et l'Abitibi. D'autre part, en Estrie et dans le Centre-du-Québec figurent quatre territoires en détérioration. Puis, longeant la rivière Saguenay et à proximité de celle-ci, Le Fjord-du-Saguenay-Rural, Lac-Saint-Jean-Est-Rural et Charlevoix-Est voient leur indice s'affaiblir. Ailleurs dans la province, de façon plus isolée, d'autres territoires connaissent une diminution de leur indice : Antoine-Labelle (Laurentides), Le Haut-Saint-Laurent (Montérégie), La Tuque

¹² Ce territoire n'apparaît pas sur la carte 5 puisque l'extrémité nord de la province a été retranchée de celle-ci.

(Mauricie), Manicouagan-Rural, Mingamie (Côte-Nord), Bonaventure, la Côte-de-Gaspé et les Îles-de-la-Madeleine (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine).

Par ailleurs, le graphique 1 nous montre que l'année la plus prospère est 2001. En effet, comparativement à 1991 et 1996, le nombre de territoires « moins dynamiques » et « moyennement dynamiques » diminue au profit des territoires « dynamiques ». Puis, en 2006, les écarts entre les baguettes se rétrécissant, le portrait de la ruralité québécoise tend à se rééquilibrer et à revenir à une situation se rapprochant de celle des années censitaires antérieures.

Enfin, lorsque nous portons notre attention aux changements de catégories que connaissent les territoires entre 1991 et 2006, nous observons une mouvance assez marquée de la ruralité. En effet, sur les 92 territoires ruraux, si 29 demeurent forts¹³ et 38 faibles¹⁴, 16 sont en mouvance¹⁵ et 9 connaissent un classement en dents de scie (ils sont tantôt forts, tantôt faibles). En d'autres termes, 25 territoires bougent, voient leurs ICDDT varier d'une façon notable entre 1991 et 2006. Cela témoigne du fait que le dynamisme des territoires ruraux est, dans une proportion importante, tributaire de la conjoncture.

¹³ Plus précisément, 15 territoires sont toujours « très dynamiques » et 14 « très dynamiques ».

¹⁴ Plus précisément, 23 territoires sont toujours « moyennement dynamiques » et 15 « moins dynamiques ».

¹⁵ Plus précisément, 11 sont passés de faibles à forts et 5 de forts à faibles.

2.2.2 Territoires urbains, 1991-2006

L'urbanité occupe une petite part du territoire du Québec. Sur les 133 territoires de la province que nous avons répertoriés, 41 sont urbains. Surtout concentrée autour de deux pôles urbains, Montréal et Québec, puis, dans une certaine mesure, entre ces deux pôles, l'urbanité apparaît ensuite comme des petites taches dispersées dans les diverses régions de la province. Les régions du Nord-du-Québec et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine sont les seules qui ne comptent pas de territoires urbains.

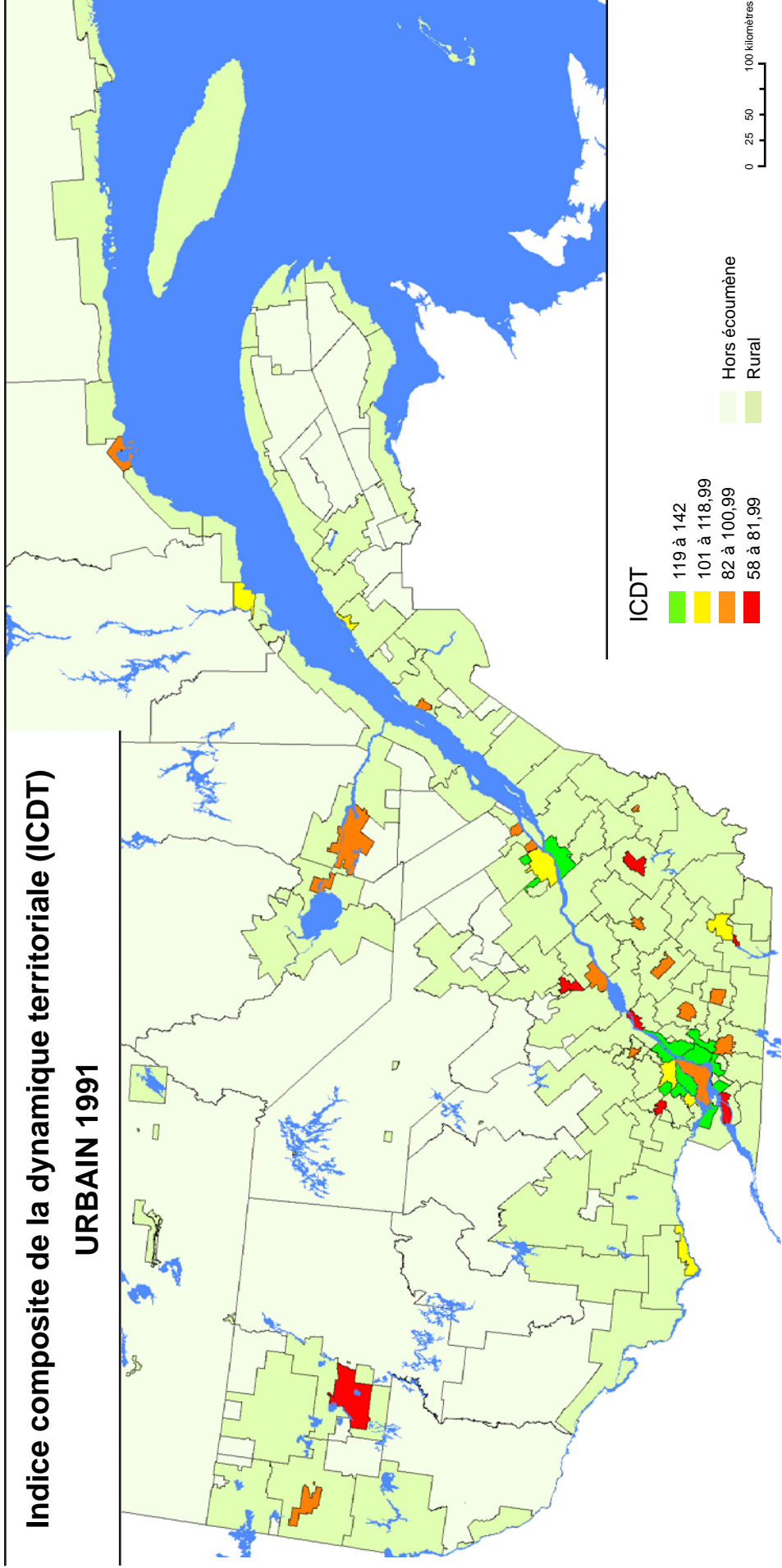
Territoires urbains, 1991

C'est définitivement la région montréalaise qui constitue la plus grande agglomération de territoires urbains. Ses banlieues sont nombreuses. En regardant la carte 6, nous remarquons que cette région concentre environ le tiers des territoires urbains de la province et qu'elle a un fort dynamisme. Bien que Montréal soit dans une position « moyennement dynamique », la majorité des territoires qui lui sont limitrophes sont « très dynamiques ». À cet égard, Beauharnois-Salaberry-Urbain, dont l'ICDT est le deuxième plus bas de la province pour les territoires urbains (64,25), constitue une exception.

Québec est, pour sa part, le second pôle d'urbanité de la province. Plus modeste, il se compose de quatre territoires urbains. Sur ces quatre territoires, La Jacques-Cartier-Urbain et Lévis sont « très dynamiques », Québec est « dynamique » et La Côte-de-Beaupré-Urbain est « moyennement dynamique », ce qui constitue un bilan positif.

En-dehors des deux grands centres, l'urbanité québécoise apparaît dans une position plus ou moins favorable. Sur une note positive, les territoires de Gatineau (en Outaouais), Sherbrooke (en Estrie), Rimouski-Neigette-Urbain (Bas-Saint-Laurent) et Manicouagan-Urbain (Côte-Nord) se portent bien. Ils se placent parmi les « territoires dynamiques » avec des scores qui vont de 102,80 à 118,42.

Indice composite de la dynamique territoriale (ICDT) URBAIN 1991



Néanmoins, la majorité des territoires situés entre les deux plus grandes villes de la province (Montréal et Québec) connaissent des difficultés au niveau de leur dynamisme. Notons que, parmi ces territoires, quelques-uns vivent des situations particulièrement critiques. En effet, Shawinigan-Urbain, Memphrémagog-Urbain, Le Bas-Richelieu-Urbain et l'Amiante se classent comme territoires « moins dynamiques ». La Rivière-du-Nord-Urbain, dans les Laurentides se retrouve aussi dans cette catégorie.

Puis, du côté des régions, en Abitibi-Témiscamingue, Rouyn-Noranda-Urbain et Vallée-de-l'Or-Urbain ont des ICDT faibles, la seconde davantage que la première. Rivière-du-Loup-Urbain (Bas-Saint-Laurent), Lac-Saint-Jean-Est-Urbain et Saguenay-Urbain (Saguenay-Lac-Saint-Jean) et Sept-Rivières-Urbain (Côte-Nord) sont « moyennement dynamiques ».

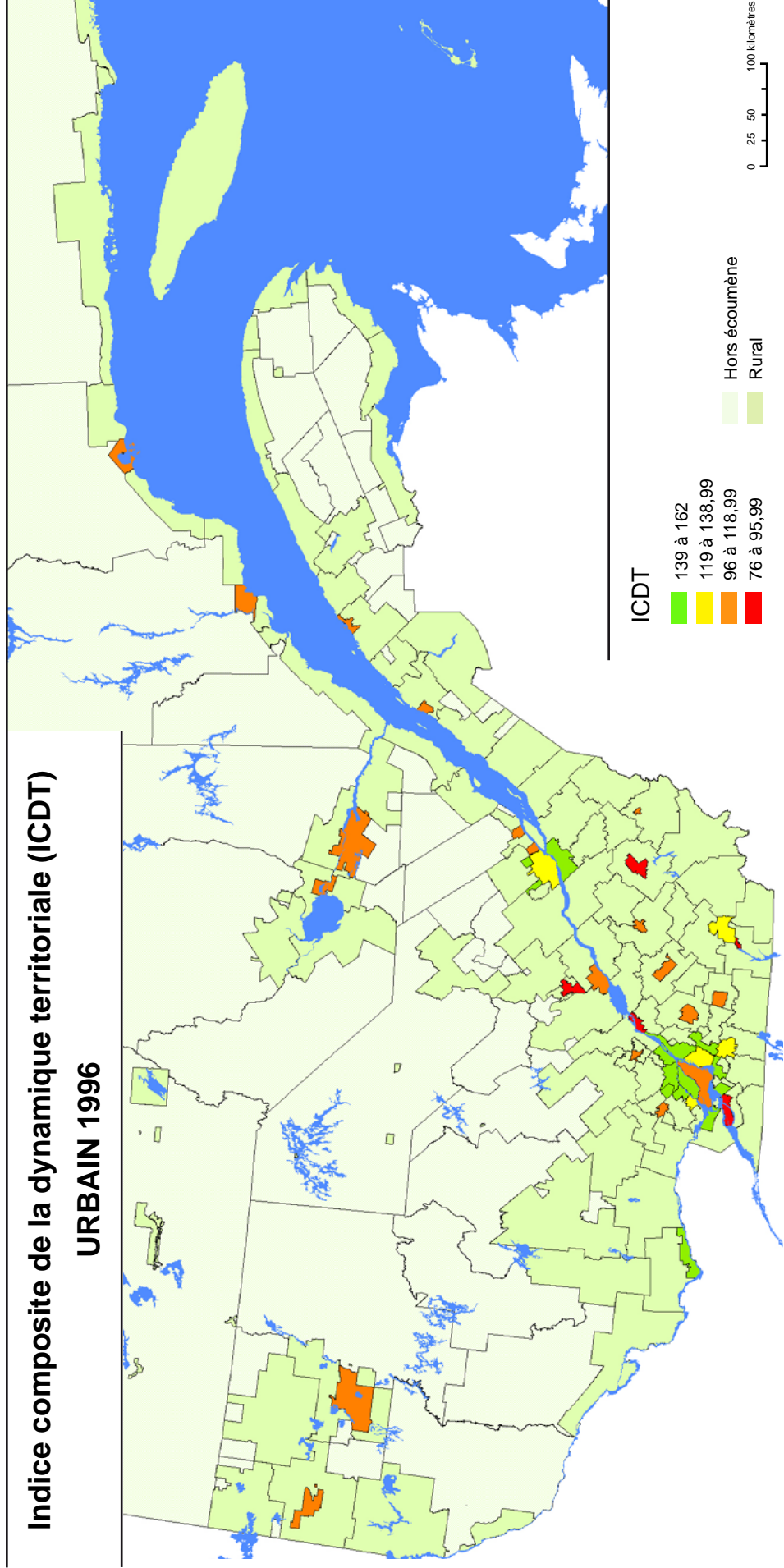
En résumé, en 1991, au Québec, la prospérité urbaine est surtout concentrée à Montréal et à Québec. Entre ces deux villes et dans les régions éloignées, les territoires urbains sont généralement moins dynamiques.

Territoires urbains, 1996

Entre 1991 et 1996, le portrait général de l'urbanité québécoise a connu peu de mutations. La dichotomie qui existait entre les agglomérations urbaines et le reste du Québec s'est toutefois accentuée. D'un côté, en ce qui concerne les deux centres urbains de la province (Montréal et Québec), la situation est sensiblement la même ; elle est favorable. Bien que Montréal soit « moyennement dynamique », les territoires de la région métropolitaine, au sud comme au nord, sont « dynamiques » ou « très dynamiques ». Encore une fois, Beauharnois-Salaberry-Urbain fait figure d'exception avec le troisième ICDT le plus bas de la province pour les territoires urbains, soit 85,28. La situation de la majorité des territoires urbains compris dans la couronne montréalaise n'a pas changé de manière significative et les écarts entre les indices de ces territoires sont plutôt minces. De fait, en excluant Beauharnois-Salaberry-Urbain, les performances se situent entre 119,88 et 161,93.

Indice composite de la dynamique territoriale (ICDT)

URBAIN 1996



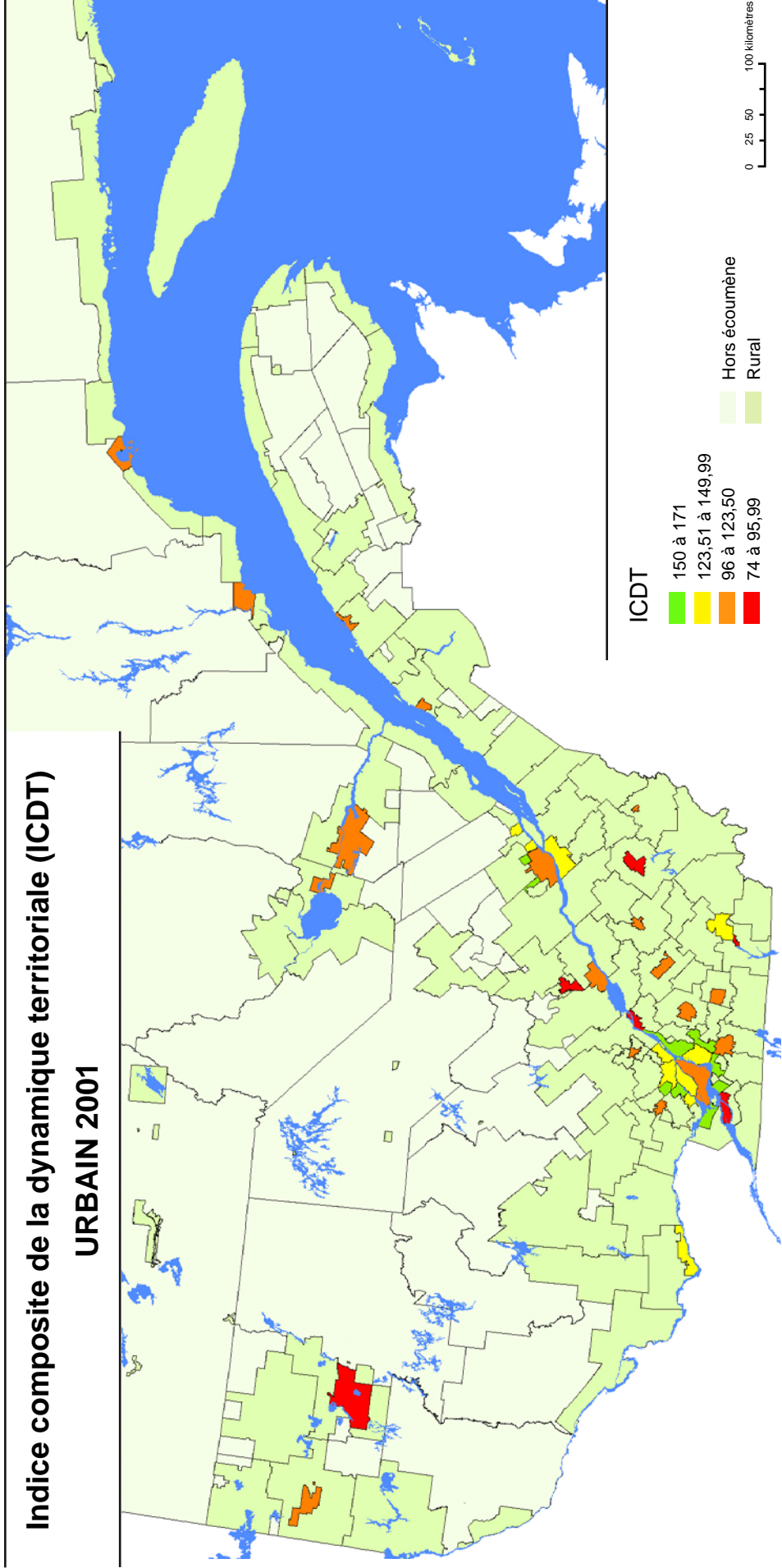
C'est du côté du reste de la province que l'urbanité montre des signes de faiblesse. Quoique Gatineau se porte très bien (ICDT de 140,90) et Sherbrooke bien (ICDT de 126,45), l'ensemble des territoires urbains en-dehors des deux grands centres présente un portrait peu dynamique. Qu'il s'agisse des territoires situés entre les agglomérations de Montréal et de Québec ou de ceux qui se trouvent en région (autre Gatineau et Sherbrooke), aucun de ces territoires ne franchit la barre permettant de se catégoriser comme « territoire dynamique ».

Ceci étant dit, le bilan de l'urbanité de la province en-dehors des deux centres urbains n'est pas nécessairement alarmant. Certes, dans la Vallée du Saint-Laurent, entre Montréal et Québec, quatre territoires sont « moins dynamiques » (Memphrémagog-Urbain, Shawinigan-Urbain, L'Amiante-Urbain et Le Bas-Richelieu-Urbain), mais à l'échelle de la province, seulement cinq territoires urbains font partie de cette catégorie. En Abitibi-Témiscamingue, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, sur la Côte-Nord et au Bas-Saint-Laurent, les territoires sont tous « moyennement dynamiques ». De fait, leurs performances sont comprises entre 98,71 et 116,52, ce qui ne constitue pas un seuil très critique.

Territoires urbains, 2001

L'année 2001 voit le contraste entre les agglomérations de Montréal et de Québec et le reste de la province s'atténuer au détriment des premières car la situation des territoires urbains en région ne s'améliore pas. En effet, quelques territoires des deux agglomérations perdent de leur dynamisme. Aussi, les territoires de Montréal et de Québec sont tous deux « moyennement dynamiques ». Au sud-ouest de l'île de Montréal, Beauharnois-Salaberry-Urbain vit une situation particulièrement difficile avec un ICDT de 87,61. Fait remarquable, La Côte-de-Beaupré-Urbain (près de Québec) est le seul territoire des deux centres dont la situation s'améliore depuis 1996 (elle passe de « moyennement dynamique » à « dynamique »). Néanmoins, les deux pôles urbains sont encore caractérisés par un dynamisme plus grand que le reste de la province.

Indice composite de la dynamique territoriale (ICDT) URBAIN 2001

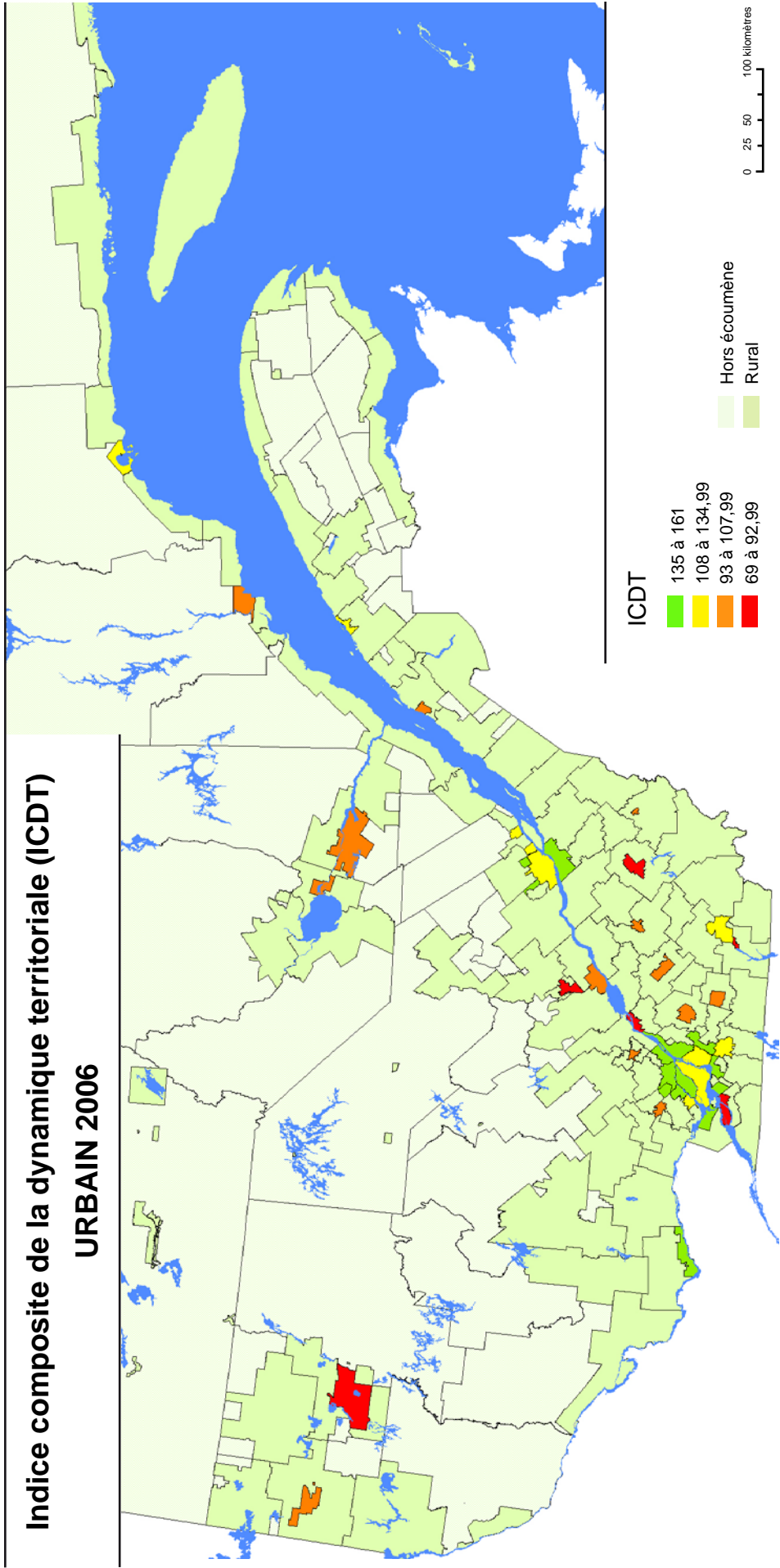


Trois grands constats se dégagent d'un regard posé sur l'urbanité du reste de la province. Dans un premier temps, les territoires de Gatineau et de Sherbrooke sont les seuls à témoigner (encore une fois) d'un dynamisme avec des scores respectifs de 146,01 et de 126,74. Dans un deuxième temps, nous remarquons qu'une part importante des territoires « moyennement dynamiques » et « peu dynamiques » est répartie entre les deux principaux centres urbains. Les territoires de Memphrémagog, du Bas-Richelieu, de l'Amiante et de Shawinigan sont les plus durement touchés avec des performances oscillant entre 74,62 et 84,84. Dans un troisième temps, nous voyons qu'une autre part significative des territoires urbains vivant des situations difficiles se trouve dans les régions éloignées. Plus encore, partout en région (Abitibi-Témiscamingue, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Côte-Nord et Bas-Saint-Laurent), l'urbanité est essentiellement « moyennement dynamique ». Plus précisément, ce sont les territoires de Rouyn-Noranda-Urbain, Lac-Saint-Jean-Est-Urbain, Saguenay-Urbain, Rivière-du-Loup-Urbain, Rimouski-Neigette-Urbain, Sept-Rivières-Urbain et Manicouagan-Urbain. La Vallée-de-l'Or-Urbain en Abitibi-Témiscamingue est la seule de la catégorie « moins dynamique » avec un indice de 93,02. L'urbanité à l'extérieur des deux agglomérations urbaines est donc fragile.

Territoires urbains, 2006

Parmi les années recensées, 2006 est celle qui connaît le plus grand dynamisme. En outre, comparativement à 2001, le nombre de territoires « moyennement dynamiques » diminue (il passe de 20 à 14) et le nombre de territoires « très dynamiques » grimpe (il passe de 6 à 11). Le gain se fait surtout au sein des deux foyers urbains que sont Montréal et Québec. Dans les deux cas, la ville-centre et ses banlieues se portent bien. Du côté montréalais, Montréal a un indice de 126,45, se plaçant dans les territoires « dynamiques ». Dans sa banlieue, Vaudreuil-Soulanges, au sud-ouest de l'île de Montréal, offre la performance la plus élevée de l'agglomération avec un indice de 160,76. Notons que nous ne distinguons pas de différences marquées entre les territoires urbains au nord de l'île et ceux qui y sont au sud. Néanmoins, le développement est plus marqué vers l'ouest que vers l'est.

Indice composite de la dynamique territoriale (ICDT) URBAIN 2006



Le même scénario s'observe autour de la ville et du territoire de Québec ; les territoires urbains de la région ont des indices positifs. Notamment, Québec est « dynamique » avec une performance de 131,56 et Lévis et la Jacques-Cartier sont « très dynamiques » avec des ICDDT de 141,63 et de 152,44 respectivement.

À l'extérieur de Montréal et de Québec, d'autres territoires sont en santé. D'abord, Gatineau, dont l'indice est de 136,38, se positionne très bien. Ensuite, au sud de la province, dans la région de l'Estrie, Sherbrooke se classe parmi les territoires « dynamiques ». Fait intéressant, Sherbrooke est le seul territoire urbain se trouvant entre les deux agglomérations qui a un indice positif. Puis, plus vers l'est, en longeant le fleuve à partir de Québec, nous observons que deux territoires urbains sur quatre sont « dynamiques ». Il s'agit de Rimouski-Neigette-Urbain au Bas Saint-Laurent et de Sept-Îles-Urbain dans la Côte-Nord.

Les territoires « moyennement » et « moins » dynamiques sont pour leurs parts grandement dispersés. De fait, plusieurs d'entre eux sont éparpillés entre les agglomérations de Montréal et de Québec. Parmi ceux-ci, le Bas-Richelieu-Urbain, l'Amiante-Urbain, Memphrémagog-Urbain et Shawinigan-Urbain sont les territoires dont les situations sont les plus fragiles. Au sud-ouest de l'île de Montréal, le territoire de Beauharnois-Salaberry-Urbain se distingue du reste de la zone urbaine montréalaise puisqu'elle obtient un score de 86,15, ce qui en fait un territoire « moins dynamique ».

En région éloignée, outre Rimouski-Neigette-Urbain et de Sept-Îles-Urbain, la situation des territoires urbains est plutôt difficile. D'abord, la Vallée-de-l'Or-Urbain en Abitibi-Témiscamingue connaît une position critique avec une performance de 86,30. Puis, suivent les versants urbains des territoires suivants : Rouyn-Noranda, Lac-Saint-Jean-Est, Saguenay, Rivière-du-Loup et Manicouagan, lesquels sont considérés comme « moyennement dynamiques ».

Évolution des territoires urbains, 1991-2006

Deux grands constats se dégagent de l'observation de l'évolution du dynamisme des territoires urbains de la province entre 1991 et 2006. Dans un premier temps, un regard croisé à la carte de l'urbanité québécoise de 1991 et à celle de 2006 révèle un portrait assez semblable. Au cours de la période peu de territoires ont changé de catégorie. Plus en détails, en 1991 comme en 2006, les deux communautés métropolitaines se portent bien, la plupart de leurs territoires étant « dynamiques » ou « très dynamiques ». Les progressions de deux de ces territoires sont toutefois remarquables. D'un côté, Montréal connaît une croissance de 91,26 (1991) à 126,45 (2006). De l'autre, pour les mêmes années de référence, La Côte-de-Beaupré-Urbain voit son ICDT passer de 88,49 à 132,29 !

Figure 2: Évolution des territoires urbains, 1991-2006

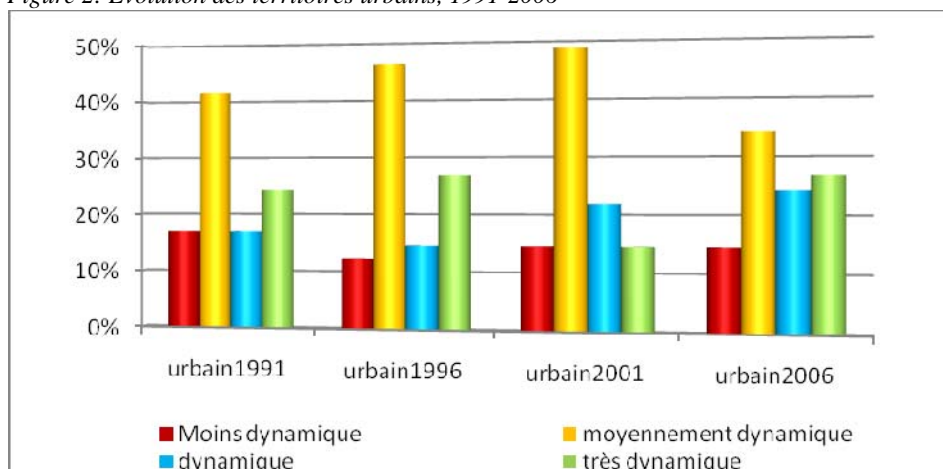


Tableau 2: Effectif des territoires urbains, 1991-2006

Typologie des territoires	1991	1996	2001	2006	Moyenne
Moins dynamiques	7	5	6	6	6
Moyennement dynamiques	17	19	20	14	18
Dynamiques	7	6	9	10	8
Très dynamiques	10	11	6	11	9
Total	41	41	41	41	41

Source : Ependa, A., Op cit.

À l'extérieur de ces pôles, le dynamisme est moindre et le contraste avec les deux centres urbains apparaît très clairement en 1991 et en 2006, malgré quelques exceptions. À cet effet, notons que seuls Gatineau et Sherbrooke demeurent dans des situations favorables, bien que Gatineau oscille entre un territoire « dynamique » (1991 et 2001) et un territoire « très dynamique » (1996 et 2006). Et si Sherbrooke perd quelques points, Gatineau, de son côté, en gagne, allant de 118,42 à 136,38. Puis, au cours de la période étudiée, quelques autres territoires vont se positionner parmi les territoires « dynamiques », mais de manière sporadique : Rimouski-Neigette-Urbain (1991 et 2006), Manicouagan-Urbain (1991) et Sept-Rivières-Urbain (2006).

Statistiquement, de 1991 à 2006, 33 territoires urbains ont une position stable, c'est-à-dire que 14 sont toujours forts¹⁶ et 19 toujours faibles¹⁷, six sont en mouvance¹⁸ et deux voient leur classement varier en dents de scie (ils sont tantôt forts, tantôt faibles). Ces résultats viennent appuyer l'impression qui se dégage de la comparaison des cartes des portraits de l'urbanité québécoise selon laquelle les territoires urbains connaissent peu de variations entre 1991 et 2006.

Le second constat est que l'année 2006 est celle lors de laquelle, globalement, l'urbanité se porte le mieux. En effet, si on se rapporte au graphique 2, nous voyons bien qu'en 2006, comparativement aux années précédentes, le nombre de territoires « moyennement dynamiques » diminue au profit des territoires « dynamiques » et « très dynamiques ». Plus précisément, entre 2001, la répartition est de respectivement 20, 9 et 6, alors qu'en 2006 elle est de 14, 10 et 11.

2.2.3 Comparaison de l'évolution des territoires ruraux et urbains, 1991-2006

En quoi la trajectoire et les portraits des territoires ruraux diffèrent et se rapprochent-ils de celle et de ceux des territoires urbains ? Sur le plan des trajectoires, d'abord, les premiers ont pour sommet de dynamisme l'année 2001 alors que les deuxièmes connaissent leur meilleure performance en 2006. Ensuite, proportionnellement, les

¹⁶ Plus précisément, 10 territoires sont toujours « très dynamiques » et 4 « dynamiques ».

¹⁷ Plus précisément, 12 territoires sont toujours « moyennement dynamiques » et 7 « moins dynamiques ».

¹⁸ Plus précisément, 5 sont passés de faibles à forts et 1 de fort à faible.

territoires ruraux ont un dynamisme plus variable que les territoires urbains puisqu'ils changent plus souvent de catégories que ces derniers (25 territoires sur 92 pour la ruralité comparativement à 8 sur 41 pour l'urbanité).

Sur le plan de la répartition géographique, la ruralité et l'urbanité se portent bien aux alentours des deux pôles urbains que représentent Montréal et Québec. Notons aussi que dans ces zones, certains territoires urbains, davantage que les territoires ruraux, connaissent une croissance de leur indice composite de dynamique territoriale (ICDT).

Cependant, entre les deux concentrations urbaines, soit dans la Vallée du Saint-Laurent, la situation diffère entre les deux types de territoires. Du côté de la ruralité, malgré quelques exceptions, le portrait est généralement positif (il s'assombrit toutefois en 2006). Sur l'ensemble de la période, dans la portion est de la zone située entre Montréal et Québec (c'est-à-dire dans et autour de la région de Chaudière-Appalaches), le dynamisme s'améliore. Du côté de l'urbanité, les difficultés sont plus grandes. L'écrasante majorité des territoires est « moyennement dynamique » ou « peu dynamique ». Seul Sherbrooke se démarque de cette tendance lourde puisqu'il demeure « dynamique » de 1991 à 2006. À ce sujet, remarquons que Memphrémagog-Urbain qui lui est métró-adjacent est pour sa part dans une position critique (« peu dynamique ») tout au long de cette même période.

En ce qui concerne les régions éloignées, la ruralité et l'urbanité offrent des visages mitigés. Néanmoins, nous pouvons affirmer que, globalement et proportionnellement, les territoires ruraux dans une bonne position sont un peu plus nombreux que les territoires urbains dans la même position. De fait, à chaque année de recensement, la majorité des territoires urbains en région est faible (essentiellement « moyennement dynamique »).

Par ailleurs, toujours en région, nous ne pouvons établir que les territoires ruraux limitrophes aux villes se portent mieux que ceux qui ne le sont pas. Si Rivière-du-Loup-Rural (2001 et 2006) et Rimouski-Neigette-Rural (1991, 1996, 2001 et 2006) (lesquels sont métró-adjacents) sont plus souvent qu'autre fois « dynamiques », une telle relation ne s'observe pas dans les autres régions.

Enfin, souvenons-nous qu'il n'y a pas de territoire urbain dans la région de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et que les territoires ruraux qui s'y trouvent sont dans des positions de faiblesse au cours de nos quinze années d'enquête.

CONCLUSION

En conclusion, rappelons que cette étude a été réalisée dans le cadre de l'entente conclue entre le MAMR (aujourd'hui MAMROT) et le Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) pour la recherche sur le développement régional, local et rural au Québec. Elle avait pour objectif d'étudier l'évolution des territoires québécois, tout en portant une attention singulière aux trajectoires particulières que connaissent la ruralité et l'urbanité québécoises.

Dans un premier temps, une recension des écrits s'est donc imposée. Celle-ci a pointé l'existence de deux Québec : un Québec qui gagne et un Québec qui perd, ainsi que la ruralité avec ses réalités et disparités et l'urbanité avec ses réalités. Plus encore, la recension des écrits a relevé le caractère limité et transversale des études caractérisant la ruralité et l'urbanité au Québec. Nous comprenons aussi qu'une vision territoriale d'ensemble fait défaut et que les périodes couvertes par les études sont également, dans la majorité des cas, courtes.

Dans un deuxième temps, en exposant notre méthodologie, nous avons expliqué en quoi notre étude se démarque des précédentes et quels en sont les avantages. Nous avons mené notre étude à l'échelle d'une entité qui est parfois celle de la Municipalité régionale de comté (MRC), mais qui est aussi parfois plus petite que la MRC. De fait, nous avons considéré les MRC qui étaient soit rurale, soit urbaine, mais lorsqu'une MRC présentait à la fois une zone rurale et une zone urbaine, nous l'avons scindé en deux, obtenant alors un territoire rural et un territoire urbain. 133 territoires résultent de cette division, dont 92 sont ruraux et 41 sont urbains. L'évolution de ces territoires a été regardée sur la période 1991-2006. Plus précisément, c'est l'évolution du niveau de dynamisme de chacun des territoires que nous avons tenté de relever. Pour mesurer ce dynamisme, nous avons établi un indice composite de la dynamique territoriale (ICDT) qui tient compte d'une trentaine de variables d'ordres démographiques, socio-économiques et culturelles, ensemble de variables qui permet de rendre compte de la multidimensionnalité de la réalité des territoires. Puis, d'après les scores des ICDT de chacun des territoires, nous les avons classés selon la

typographie suivante : « peu dynamique », « moyennement dynamique », « dynamique » et « très dynamique ». Nous avons ensuite cartographié les résultats, ce qui en a facilité la lecture.

Dans un troisième temps, nous avons procédé à l'analyse descriptive des données entre 1991 et 2006. Cette analyse a d'abord été faite pour l'évolution de la ruralité, puis pour l'urbanité. Enfin, nous avons comparé l'évolution des deux réalités. L'analyse des résultats a-t-elle confirmé ou informé notre hypothèse selon laquelle les territoires ruraux et urbains québécois sont des espaces en mutation, qu'ils ont évolué différemment, mais au profit de ceux qui sont urbains et métró-adjacents ? La réponse est : partiellement. D'une part, les territoires sont en mutation. Un simple regard aux cartes de la ruralité et de l'urbanité de la province des différentes années censitaires suffit à observer ce phénomène. À cet effet, les territoires ruraux sont plus « mouvants », c'est-à-dire qu'ils sont proportionnellement plus susceptibles de changer de catégories, que les territoires urbains au cours de la période 1991-2006. D'autre part, s'il est vrai que l'urbanité connaît son niveau de dynamisme le plus élevé en 2006, il importe de nuancer l'affirmation selon laquelle l'évolution du dynamisme se fait au profit des territoires urbains, notamment parce que la majorité des territoires urbains sont plutôt stables. De plus, jusqu'en 2001, le parcours de plusieurs territoires ruraux est aussi favorable. Enfin, les résultats obtenus ne soutiennent pas l'idée que les territoires métró-adjacents connaissent une trajectoire plus positive que les territoires qui ne le sont pas.

Pour terminer, cette étude vient ajouter des connaissances et des nuances et s'avère être un outil souhaitable à notre compréhension de l'évolution des territoires ruraux et urbains de la province. Néanmoins, nous ne saurions pas passer sous silence le besoin d'étendre ce type d'étude sur le plus long terme, comme nous le soulignons dans la recension des écrits. Les résultats présentés ici apportent un éclairage et fournissent des données et des possibilités impressionnantes pour quiconque serait intéressé à expliquer les effets et répercussions de certaines politiques, d'événements ou de conjonctures en particulier, d'initiatives entreprises dans une ou plusieurs MRC, etc. En d'autres termes, cette étude contribue et ouvre la voie à l'approfondissement de nos connaissances du développement territorial (rural et urbain) au Québec.

BIBLIOGRAPHIE

Dugas, Clermont (1996). *L'espace rural canadien*, Québec : Presses de l'Université du Québec (PUQ), 116 p.

Dugas, Clermont (1994). « Le sous-développement régional », dans Fernand Dumont, Simon Langlois et Yves Martin (dir.), *Traité des problèmes sociaux*, Québec : Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), p. 103-126.

Dugas, Clermont (2008). « L'évolution du peuplement sur les territoires québécois » dans Guy Massicotte (dir.), *Sciences du territoire : Perspectives québécoises*, Québec : PUQ, p. 27-54.

Ependa, Augustin (2008). « Essai de mesure des facteurs intangibles du développement territorial : Le cas de la ruralité québécoise-canadienne » dans Guy Massicotte (dir.), *Sciences du territoire : Perspectives québécoises*, Québec : PUQ, p. 369-388.

Ependa, Augustin (2003). *Les milieux ruraux québécois en restructuration : diagnostic, facteurs tangibles et intangibles de dévitalisation rurale et perspectives de développement local approprié* (Thèse de doctorat), Rimouski : Université du Québec à Rimouski, 387 p.

Institut de la Statistique du Québec, disponible en ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca>

Jean, Bruno (1997). *Territoires d'avenir : Pour une sociologie de la ruralité*, Sainte-Foy : PUQ, 318 p.

Jean, Bruno et Augustin Ependa (2004). « Le capital social et le renforcement des capacités de développement des communautés rurales : Les enseignements d'une étude canadienne », *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 5, p. 673-694.

Gouvernement du Québec (2007). *Document d'information à l'intention des municipalités dévitalisées du Québec*, Québec : Ministère des Affaires municipales et des Régions, 12 p.

Gouvernement du Québec (2006). *Politique nationale de la ruralité 2007-2014 : Une force pour tout le Québec*, Québec : Ministère, 65 p.

Gouvernement du Québec (2008). *Portrait socioéconomique des régions du Québec : L'ÉconoMètre*, Québec : Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, 98 p. Disponible en ligne : http://www.mdeie.gouv.qc.ca/fileadmin/sites/internet/documents/publications/pdf/dev_elooppement_regional/fr/regions/portr_socio_econ.pdf.

Simard, Majella (2003). *La fragilité de l'espace rural québécois : le cas des petites localités du Bas-Saint-Laurent : enjeux et perspectives d'avenir* (thèse de doctorat), Rimouski : UQAR, 964 p.

Simard, Majella (2005). « Les espaces à faible densité : un défi au développement des milieux ruraux québécois », *Revue canadienne des sciences régionales*, n° 28, vol. 1 (printemps), p. 303-329.

Simard, Majella (2008). « Persistance et évolution des disparités économiques au Québec : une analyse de leur dynamique évolutive au cours de la période 1991-2001 » dans Guy Massicotte (dir.), *Sciences du territoire : Perspectives québécoises*, Québec : PUQ, p. 103-133.

Simard Majella et Bruno Jean (2002). *Fragilité et disparités territoriales de développement dans l'espace rural québécois. Caractérisation et identification des problèmes des localités en restructuration. Rapport de recherche N°1*, Rimouski : CRDT, 153 p.

Simard, Myriam (2007). « Nouvelles populations rurales et conflits au Québec : regards croisés avec la France et le Royaume-Uni », *Géographie Économie Société* 2007, n° 2, vol. 9, p. 187-213.